

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

LES PARTIS POLITIQUES SE POSITIONNENT



En prévision de l'élection présidentielle anticipée, prévue le 7 septembre prochain, la scène politique nationale s'emballé. Les premières candidatures sont annoncées. Alors que des coalitions se sont formées dans le cadre de ce rendez-vous, les états-majors de certains partis se disent ouverts à l'examen de toute démarche débouchant sur une alliance ou à un consensus.

• LIRE EN PAGE 3

DERRIÈRE LE MASQUE DE RACHAD

**La véritable
nature du
groupe terroriste
dévoilée**

• PAGE 2

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Institution

d'une Journée nationale

• PAGE 7

DEMI-FINALE ALLER DE LA COUPE
DE LA CAF

USM Alger-RS Berkane :

**Prendre une option
pour la qualification**

• PAGE 23

DERRIÈRE LE MASQUE DE RACHAD

La véritable nature du groupe terroriste dévoilée

Le documentaire, minutieusement réalisé, a permis à la télévision algérienne de confronter ouvertement les membres de ce mouvement, mettant ainsi en évidence les dangers qu'ils représentent pour la société. En exposant la manipulation et les mensonges derrière les discours de Rachad, la télévision algérienne a éclairé l'opinion publique sur les véritables motivations de ce groupe terroriste. Rachad, qui prétend agir au nom de revendications politiques ou religieuses, est désormais démasqué comme une entité dont l'objectif principal est de semer le chaos et la terreur. En s'en prenant à tout ce qui symbolise l'État algérien et ses institutions, Rachad cherche à fragiliser les fondements mêmes de la nation. L'un des aspects les plus inquiétants révélés par le reportage est la manière avec laquelle Rachad utilise les plateformes des médias sociaux pour propagande et recruter de nouveaux membres. En exploitant la vulnérabilité des jeunes et en les incitant à la violence, ce groupe terroriste représente une menace sérieuse pour la sécurité et la stabilité du pays. Un dissident du mouvement Rachad, ayant quitté l'Algérie en 2003, a apporté des révélations troublantes sur les dessous de cette organisation.

Ce témoin, ayant été garde du corps d'Abbas Madani et d'Ali Belhadj dans les années 1990, a dévoilé les motivations réelles de l'organisation terroriste Rachad, loin des discours patriotiques qu'elle affiche. Sedik Dahdi révèle que «les membres de Rachad étaient principalement motivés par la recherche de pouvoir et de richesse en se vengeant de l'État algérien, ainsi que par la collecte de fonds en échange de faux slogans visant à diviser les Algériens et à semer la discorde dans le pays». En outre, Dahdi affirme que «Rachad a recruté des Algériens de la diaspora, présents en

DANS UN DOCUMENTAIRE DIFFUSÉ, vendredi dernier, la télévision algérienne a mis en lumière les dessous du mouvement terroriste de Rachad, dévoilant une réalité sombre et troublante. Tous les masques sont tombés, révélant la véritable nature malveillante de cette organisation qui s'acharne à déstabiliser la sécurité nationale et à inciter les jeunes à la violence.



Grande-Bretagne, en Allemagne, en Belgique, en France et en Suisse pour servir ses desseins». Abdelrazak Sekhri, un autre dissident du mouvement, a dénoncé l'hypocrisie des leaders de Rachad qui prônent la paix tout en incitant à la violence, à la falsification des faits et à la diffusion de fausses nouvelles. Il a notamment révélé que «l'extrémiste Larbi Zitout avait tenté d'infiltrer le Hirak populaire et d'encourager des actes de violence contre les institutions de l'État et à créer des situations de violence, en vain face à la vigilance du peuple algérien».

Les intentions malveillantes de Rachad étaient apparentes dès sa création, avec des membres fondateurs tels que Mourad Dhina, alias Abou al-Walid, ancien chef du Front islamique du salut dissous. Les témoignages indiquent que Rachad utilisait les médias pour manipuler et propager sa propagande, ainsi que

pour recruter de nouveaux membres. Certains témoignages suggèrent même que l'organisation encourageait le meurtre et les conflits armés.

UNE MENACE POUR LA SÉCURITÉ ET LA STABILITÉ DE L'ALGÉRIE

Ils confirment, également, les liens étroits de Rachad avec des organisations terroristes internationales et les services de renseignement de pays hostiles à l'Algérie. Yahia Mekhiouba, un ancien membre du mouvement, a notamment révélé que «Larbi Zitout puisait ses informations dans le programme d'espionnage israélien Pegasus et qu'il propageait de fausses informations sur l'Algérie depuis son domicile luxueux londonien». Rachad utilise activement les réseaux sociaux et sa chaîne de télévision «Al Magharibia» pour semer sa propagande haineuse et recruter de nouveaux membres. L'organisation n'hésite pas à encourager

le meurtre et les conflits armés pour atteindre ses objectifs. L'enquête a dans ce sens confirmé les liens étroits qui existent entre Rachad et l'organisation Al-Karama, créée en Suisse en 2004 sous la présidence du Qatari Abdelrahman al-Naimi, aux côtés d'Abbas Aroua et de Rachid Mesli, et soutenait des groupes terroristes sous couvert d'aide humanitaire. Dans ce cadre, Habib Achi, un ancien juge d'instruction qui avait eu des affaires avec des membres de Rachad, a déclaré que «le mouvement tentait de séduire et de tromper les jeunes pour les attirer vers ses mauvaises intentions». Il a ajouté qu'«après avoir traité avec ses membres, il a découvert qu'ils s'opposaient à l'État algérien et non au gouvernement en place, et que le mouvement avait tenté d'établir des contacts avec le groupe terroriste MAK».

L'enquête a, également, révélé les sources de financement multiples

de Rachad, provenant notamment de pays hostiles à l'Algérie, comme le Maroc, mais aussi des réseaux sociaux et des transactions PayPal. Les fonds collectés, censés soutenir des «prisonniers d'opinion», étaient en réalité détournés au profit des dirigeants du mouvement, vivant dans le luxe en Europe. Yahya Mekhiouba a, dans ce cadre, porté des accusations graves contre Larbi Zitout et Amir Dz, l'une des figures de proue du mouvement. Selon Mekhiouba, «ces derniers auraient abusé de la mobilisation du Hirak pour s'enrichir personnellement». Il affirme que «Amir Dz a collecté des fonds, estimés à 15.000 dollars par donateur, auprès de la diaspora algérienne aux États-Unis et au Canada, en prétendant que ces contributions serviraient à soutenir le Hirak». Mekhiouba va plus loin en accusant Larbi Zitout et Amir Dz de «bénéficiaire d'un soutien financier de la part d'Israël, notamment via le programme d'espionnage Pegasus».

Il soutient que «ce financement se poursuit à ce jour, les transferts d'argent s'effectuant par la plateforme PayPal». Rachad a reçu, affirme-t-il, «près d'un million deux cent mille euros au cours des trois dernières années destinés à des activités visant à déstabiliser l'État algérien». «Ces révélations ont provoqué de profonds désaccords au sein de Rachad, certains membres dénonçant l'utilisation des fonds destinés à des activités corrompues pour s'opposer à l'État algérien», ajoute Mekhiouba. Ce documentaire a, en somme, mis en lumière les agissements malveillants du mouvement Rachad, loin de l'image d'organisation pacifique qu'elle tente de se donner. Ses ambitions de pouvoir et de vengeance, ses liens avec des organisations terroristes et ses pratiques de manipulation de l'information font de ce mouvement une réelle menace pour la stabilité de l'Algérie.

■ Assia Boucetta

COMMENTAIRE

LA FAILLITE DES MERCENAIRES

Par Amirouche Lebbal

Le documentaire «Rachad...le terrorisme et les masques de l'assassinat de la conscience», diffusé vendredi dernier par la télévision algérienne, restera gravé dans les annales journalistiques non seulement en Algérie, mais aussi de par le monde du fait qu'il met à nu le modus operandi des nébuleuses subversives à la solde du plus offrant, dont la volonté inavouée est de s'attaquer aux fondements des États, à l'aune des guerres de la quatrième génération qui utilisent des organisations terroristes comme des proxys. L'organisation terroriste Rachad en est le triste exemple et sur qui les entités et les pays hostiles à l'Algérie ont misé de l'argent et de la technologie de pointe. En effet, le documentaire diffusé

par la télévision algérienne, dont des extraits ont été très largement relayés sur les réseaux sociaux, a déconstruit, avec force détails, l'image édulcorée qu'endosse, toute honte bue, ce mouvement dirigé par des terroristes notoires aux mains tachées de sang de milliers d'Algériens lors de la décennie rouge et qui par miracle se retrouvent aujourd'hui à la tête de colossales fortunes, amassées dans le déshonneur le plus abject. Les Dhina, Zitout et les terroristes du même acabit ont vendu leur âme pour satisfaire les agendas des ennemis de notre pays. Cette vérité déjà connue par le peuple algérien a été confirmée par les dissidents de Rachad, dont les témoignages ont porté le dernier clou dans le cercueil de cette organisation, dont la suprême idéologie pour ses chefs qui n'ont pas hésité à sacrifier leurs sympathisants pour quelques dirhams en plus et d'en faire un fonds de commerce lucratif à coup de PayPal et de blanchiment d'argent. Et ce n'est là que la partie émergente de l'iceberg. Depuis la sombre éclosion du mouvement terroriste Rachad sur les

décombres du FIS dessous, il a tout tenté pour se donner une virginité politique et patriotique. En changeant de fusil d'épaule, il croyait et croit qu'il va duper les Algériens qui, souvenons-nous, lui ont donné, durant le Hirak, une leçon de nationalisme qui a rendu caducs ses slogans, dont l'objectif est de désintégrer le pays. Depuis, les masques sont tombés et la supercherie rachadienne a été démasquée. En dépit des alliances contre nature qu'a tenté de nouer Rachad avec les autres organisations terroristes activant à l'étranger, les desseins des ennemis de l'Algérie ont échoué. Grâce à la maturité politique du citoyen, les subterfuges savamment élaborés dans les labos propagandistes à l'étranger et offerts par packs à Rachad et ses semblables ont été mis à nu. En feignant s'attaquer au pouvoir politique, Rachad cible dans le fond l'Algérie, son histoire, son présent et son avenir. Il n'est pas encore né celui qui veut porter atteinte à l'Algérie, pour reprendre un adage bien de chez nous.

■ A. L.

Horizons

Quotidien d'information
édité par la SPA HORIZONS
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
NADIA KERRAZ

HORIZONS
SUR INTERNET :
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION
20, rue de la Liberté - Alger
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21 28 28 — Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger — Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 — Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 — 020.05.13.77 — E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz — agence.annaba@anep.com.dz — agence.ouargla@anep.com.dz — agence.constantine@anep.com.dz
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél. : 023 50 21 12 — IMPRESSION : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 — DIFFUSION - HORIZONS — Tél. : 021 73 59 69 — MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 — EUURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 — Tirage de l'édition d'hier : 12000 exemplaires

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Les partis politiques se positionnent

À quelques mois de l'élection présidentielle anticipée, la scène politique s'emballe. Les premières candidatures sont annoncées, pour le moment, par des partis politiques. Les états-majors de plusieurs formations se disent prêts à toutes les options de coalition. D'autres ont déjà sauté le pas, en trouvant un consensus autour d'un seul candidat, à l'instar de six d'entre elles qui se sont mises sous la bannière de l'Alliance nationale républicaine (ANR) dont le secrétaire général,

Belkacem Sahli, vient d'être adoubé. De son côté, la secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, a annoncé officiellement sa participation. Car même si l'échéance de la présidentielle semble quelque peu lointaine, les partis savent pertinemment que l'intermède de la saison estivale peut s'avérer un hiatus difficile à rattraper avec la rentrée sociale. Alors, on réactive les cellules partisans locales en rameutant les militants, histoire d'engranger des atouts. Les bureaux locaux des partis sont désormais sollicités. Mais dans ce qui

semble une bataille politique, tous les partis qui se sont exprimés jusque-là ont rappelé que quels que soient les enjeux du scrutin du 7 septembre prochain, l'unité et la souveraineté de l'Algérie sont une ligne rouge. Selon eux, dans le contexte régional et international caractérisé par des guerres et des menaces de plus en plus persistantes de conflits armés, il n'y a pas de place aux diatribes et autres jugements à l'emporte-pièce, mais plutôt au confortement de la cohésion nationale.

■ R. N.

PARTI DES TRAVAILLEURS

La formation de Louisa Hanoune partante

Le comité central du Parti des travailleurs (PT) a décidé que ce dernier va participer à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain, a annoncé hier à Alger la secrétaire générale de la formation, M^{me} Louisa Hanoune. A l'issue de la session ordinaire du comité central du parti tenue les 19 et 20 avril à Alger, M^{me} Hanoune a lu le rapport final des travaux et présenté une motion aux membres du comité qui a eu l'aval des participants qui ont ainsi pris la décision de participer à la prochaine élection présidentielle en présentant un candidat. Dans ce sillage, le comité central a décidé «d'organiser des assemblées générales dans toutes les wilayas pour discuter de la décision et convoquer une session du conseil national les 10 et 11 mai qui sera précédée d'une session du comité central le 9 mai pour décider de la forme et du contenu de la participation du parti et discuter des détails de la campagne électorale ainsi que de son contenu politique, outre la collecte des signatures. Le comité central a également décidé de déléguer au bureau politique le soin de préparer les moyens pratiques résultant de la décision de participation à l'élection présidentielle, et de créer une dynamique politique dans les rangs du parti en intensifiant le dialogue et le travail de proximité pour assurer le succès de la campagne électorale. M^{me} Hanoune a annoncé que le comité central «maintiendra sa session ouverte tout en appelant à une mobilisation générale des rangs du parti. Concernant la date de l'élection, le secrétaire général du parti a indiqué qu'elle aura lieu dans «un contexte international tendu au vu de la poursuite de la guerre génocidaire de l'entité sioniste contre le peuple palestinien. Elle a également évoqué «les dangers qui menacent l'Algérie du fait des plans hostiles qui cherchent à saper la stabilité du pays et à l'isoler», soulignant la nécessité de «renforcer l'Etat».



Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mustapha Yahi, a affirmé, hier à Oran, que le parti est prêt à examiner toute démarche débouchant sur une coalition ou un consensus en relation avec la prochaine élection présidentielle.

Yahi a souligné, dans un meeting de sa formation politique animé à la salle omnisports de la commune d'Es-Senia, que «le RND, conformément au principe de consensus responsable, prôné lors de son dernier congrès et émanant de sa conviction que l'Algérie est construite par tous et protégée par tous, surtout à la lumière des contextes régionaux et internationaux actuels, est ouvert à l'examen de toute démarche débouchant sur une coalition ou à un consensus en relation avec les prochaines élections présidentielles». Il a ajouté que le RND, «en tant que force politique consciente de l'ampleur des menaces qui ciblent l'Algérie, est prêt à contribuer au succès de la prochaine élection présidentielle, en mobilisant toutes ses forces et tous ses acteurs, notamment les militants, les élus, les dirigeants et les sympathisants, afin de concrétiser cette démarche, car il s'agit d'une étape extrêmement importante pour préserver les acquis». Le même intervenant a souligné que son parti devra fixer les étapes pratiques concernant la prochaine élection présidentielle, à travers la décision qui sera prise par le conseil national du parti lors de sa session extraordinaire qui «se tiendra ultérieurement», appelant au «renforcement et au confortement de la cohésion nationale, surtout



dans ces circonstances géopolitiques régionales et internationales qui enregistrent des fluctuations, des mutations et des conflits».

Le SG du RND a appelé tous les acteurs politiques nationaux, la société civile et la jeunesse à persévérer dans leurs efforts de mobilisation afin «de faire avorter tous les plans et menaces qui guettent l'Algérie sur les plans interne et externe» et «à œuvrer au succès de la prochaine élection présidentielle», car, a-t-il estimé, son succès est considéré comme «la plus grande gifle» adressée à ses ennemis et à toutes les voix et forces hostiles à l'Algérie.

Il a souligné que son parti «considère les bilans politique, économique, social et diplomatique obtenus par l'Etat, au cours des quatre dernières années, comme positifs et contribuant à la stabilité et au développement de l'Algérie». Saluant la position officielle et populaire algérienne à l'égard de la question palestinienne, considérée «comme étant une question juste», Yahi a mis en exergue

la «performance de la diplomatie algérienne» dans la défense de la cause palestinienne au sein des instances internationales.

FRONT EL MOUSTAKBAL

Appel à la mobilisation nationale



Le président du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, a appelé, hier à Constantine, à «resserrer les rangs, à renforcer le front intérieur et à s'engager dans la mobilisation nationale pour réussir la prochaine élection et relever les défis à venir». Boutbig a estimé, au cours d'un meeting populaire qu'il a animé au centre culturel Abdelhamid-Ben-Badis, qu'il était «temps d'éveiller les esprits et consciences autour de qui sert la nation et l'unité à travers une action politique commune», considérant qu'elle (l'action politique commune) relevait de l'intelligence politique dès lors qu'elle participait à créer un environnement politique favorable au renforcement des institutions de l'Etat dans le cadre des échéances électorales et de faire progresser le développement du pays. Il a ajouté, à cet égard, que

l'Algérie d'aujourd'hui, qui «poursuit sereinement son chemin économique vers ce qui est utile à la nation, n'a pas abandonné et n'abandonnera pas le front social grâce à la politique éclairée de notre gouvernement et des institutions de l'Etat». «Nous devons être, a-t-il souligné, sincères et nous engager dans les efforts qui permettront de relever les prochains défis, préserver et défendre l'unité de la nation comme l'avaient fait le colonel Amirouche, Didouche Mourad, Larbi Ben M'hidi et Abdelhamid Ben Badis». Le président du Front El Moustakbal a ajouté que sa formation politique «s'emploie à construire un front interne fort et cohérent capable de faire face à tous les défis, en contrecarrant toutes les tentatives d'attiser la fitna, de saper la volonté nationale, de diviser la nation et de créer la confusion».

Il a ajouté, sur le même sujet, que le Front El Moustakbal «travaille pour une large implication dans la mobilisation nationale et pour le renforcement du front intérieur en allant dans le sens de la volonté populaire qui consolidera les institutions de l'Etat et donnera naissance à une conscience politique forte grâce au travail commun des partis, quelle que soit leur sensibilité politique», c'est pourquoi, a-t-il martelé, «nous devons multiplier les efforts, en nous servant de la science et de la raison, pour relever tous les défis grâce à la cohésion entre tous ceux qui servent la nation algérienne avec sincérité».

SAHLI SE PRÉSENTE AU NOM D'UNE COALITION

Réhabiliter le débat politique

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, se présentera à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain. Une candidature qui sera portée par une coalition de 7 partis. Des formations politiques qui se sont regroupées sous le slogan «réhabilitation de l'action politique et ouverture et le dialogue pour la stabilité et les réformes». Selon Sahli, le but de sa candidature est d'œuvrer à la réhabilitation du politique, de relancer le rôle et la présence du courant démocratique et républicain et de contribuer à la réussite du rendez-vous du 7 septembre prochain.



Conformément aux résolutions du congrès de l'ANR et de son dernier conseil national, le parti a entamé une série de rencontres consultatives avec plus de 20 partis de l'alliance présidentielle, de l'opposition parlementaire et du PAD (Pacte de l'alternative démocratique).

Après 4 mois d'échanges, sept partis politiques se sont constitués en groupement et élaboré une plateforme politique qui contient une analyse de la situation politique et socio-économique du pays et des propositions pour redynamiser la vie politique. A cet effet, un appel a été lancé

aux pouvoirs publics afin de réunir les conditions nécessaires pour l'organisation d'une élection libre, transparente et démocratique sur fond d'ouverture politique et médiatique et de prise de mesures d'apaisement liées aux conséquences de la situation exceptionnelle de 2019 et l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens. Cet appel s'adresse également à la classe politique, notamment l'opposition invitée à présenter «une alternative, des hommes et des femmes présidentiables et un programme crédible,

loin de toute vision nihiliste et destructrice».

Pour Sahli, la coalition vise également à promouvoir la création et l'émergence de grandes familles et courants politiques pour permettre aux citoyens d'exercer convenablement leur souveraineté populaire. «Il s'agit de réhabiliter l'action politique et partisane, en raison de son impact direct sur la stabilité citoyenne, institutionnelle et sécuritaire», ajoute-t-il. Il s'agit aussi de «maintenir un équilibre stratégique entre aspirations de la société vers plus de droits et de libertés et la nécessité de préserver la sécurité et la stabilité de l'Etat-Nation». Dans ce sillage, Sahli a insisté sur l'engagement des citoyens autour de diverses réformes dans les domaines juridique, institutionnel, économique et social. «Créer un climat approprié, mettre en œuvre les conditions adéquates pour réussir la prochaine élection présidentielle, promouvoir le dialogue national et encourager le débat politique sont aussi prioritaires», a souligné Sahli. «Les partis et les acteurs de la société civile doivent s'engager dans un débat objectif, constructif et responsable», conclut-il.

■ Samira Sidhoum

RÔLE ÉCONOMIQUE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Le management, un défi majeur

SELON L'ARTICLE 17 DE LA CONSTITUTION, LES COLLECTIVITÉS LOCALES SONT LA COMMUNE ET LA WILAYA. Il est dit aussi que la commune est la collectivité de base. L'article 19 stipule que l'Assemblée élue constitue l'assise de la décentralisation et le lieu de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques. Ainsi la commune représente l'échelle de base parce qu'elle est un espace privilégié de concertation, d'animation socioéconomique et d'exercice de la démocratie.

Mobiliser les énergies en son sein reste un facteur indispensable au développement du pays, notamment en menant des politiques publiques bien établies afin d'influer sur le vécu du citoyen. Pour se distinguer au niveau national sur le plan économique, les communes s'appliquent peu à peu à rentabiliser les investissements pour assurer un développement à la hauteur des défis de l'heure. Si des leviers juridiques ne manquent pas pour tracer une perspective économique locale, les leviers managériaux, eux, sont moins présents pour ne pas dire inexistant, disent certains élus. De l'avis d'experts en développement local, le défi majeur qui s'impose aux communes tient à leur capacité à «porter un projet de société politiquement mûr et économiquement réfléchi» pour créer de la valeur dans leur territoire. Pour les économistes, les capacités techniques et managériales des communes sont à promouvoir. Et d'estimer qu'il y a urgence de renforcer les prérogatives des élus locaux dans le domaine économique pour faire de cette entité le maillon fort de l'économie nationale.

Interrogé par des députés sur le rôle économique des communes, le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, a souligné que la loi communale en vigueur permet aux élus locaux de procéder à la création d'établissements économiques, notamment des établissements publics à caractère industriel et commercial (Epic) pour booster leur économie et s'affranchir progressivement des subventions de l'Etat. Et d'ajouter que pareille démarche demeure l'objectif des autorités publiques au regard des riches potentialités locales méritant une exploitation optimale, a-t-il rappelé.

«Le problème n'est pas d'ordre juridique, il tient particulièrement au manque d'esprit créatif dans certaines communes», signale le P/APC de Chorfa (w. Bouira), Chemlal Dai. Et même si des initiatives économiques sont prises par certains élus, le P/APC affirme qu'elles butent sur le manque de soutien. «Cela explique dans une large mesure les hésitations constatées chez les élus locaux sur le plan économique», soutient-il. Autrement, la commune doit surpasser la mission classique



qui lui est assignée, consistant en particulier à s'occuper de la voirie et des réseaux ainsi que de la prise en charge des écoles, estimant que «le rôle économique lui est consubstantiel». Le P/APC de Chorfa note une différence entre certaines communes riches et celles en manque de ressources, expliquant que le développement d'une commune repose essentiellement sur une vision économique qu'il va falloir instituer dans chaque APC. «La perspective économique que j'ai portée depuis mon installation tenait à sortir cette collectivité de ses missions traditionnelles en travaillant à l'amélioration des opportunités économiques pour lui garantir une relance», fait-il savoir.

UN DÉVELOPPEMENT SOUS CERTAINES CONDITIONS

«La commune peut travailler à la création de richesse et d'emploi sous certaines conditions», dit le même édile, citant en premier lieu l'accompagnement des élus par tous les niveaux de responsabilité à l'échelle locale, chose qui permettra à la commune de s'engager dans une véritable dynamique économique qui profitera à tous les citoyens et investissements en matière d'emploi et d'économie locale. Et de revenir sur l'importance de promouvoir un cadre intercommunal pour lancer certains projets communs, notamment au niveau des axes frontaliers où des potentialités importantes peuvent être cogérées, a-t-il expliqué.

Autre élément à pendre en compte, selon le président de cette APC, l'élaboration d'un plan de développement local qui devra reposer sur une approche participative impliquant une variété d'acteurs et d'experts au niveau local,

en insistant sur la promotion de la culture d'investissement et la vision économique, jugées moins visibles, parmi les exécutifs communaux. Pour cet élu, tout projet d'investissement doit bénéficier d'une adhésion de la société pour pouvoir le mener à son terme.

La commune de Chorfa voulait initier certains projets écologiques dont l'aboutissement a beaucoup tardé, faute de volonté d'action, a-t-il relevé. Pour relancer cette collectivité, il a plaidé pour une solution adaptée à la nature géographique de cette région, constituée de terrains agricoles pour réaliser des investissements productifs en fonction de ces spécificités. L'enjeu réside aussi, vu le manque de sites disponibles, dans la réalisation de nouveaux équipements publics, a-t-il rappelé.

Outre les facteurs censés encourager l'action des élus à l'instar de leur couverture juridique et la valorisation de la ressource humaine qualifiée à l'échelle communale, il a indiqué que «les élus doivent mener un autre combat sur plusieurs fronts, notamment contre la bureaucratie, les partisans du blocage pour faire les choses convenablement sur le plan économique», reconnaît le P/APC de Chorfa. En dépit de son classement parmi les petites communes de la wilaya, les ambitions de cette collectivité restent, cependant, grandes, d'autant plus qu'elle vient de bénéficier d'un projet de création d'une zone d'activité.

«Les responsables locaux doivent se poser en connaisseurs de leur territoire» afin de concevoir des plans de développement nécessaires à la promotion du cadre de vie du citoyen, précisant que chaque collectivité dispose de ses propres atouts économiques, tou-

ristiques et agricoles. Questionné sur les chantiers à venir dans cette commune, il a affirmé après avoir salué le fait que Chorfa est parvenue à tenir son équilibre financier, que le développement des investissements dans certains secteurs, tels que l'huile d'olive et les fruits secs, reste une priorité pour la commune.

Pour y parvenir, aux dires de l'élu, les citoyens ne doivent pas être moins chauds dans le travail, alors que le pilotage des projets au niveau local implique une flexibilité et une adaptabilité aux enjeux de développement, notamment entre les élus et les gestionnaires administratifs. En outre, il a relevé que les obstacles se dressant devant les élus actifs doivent être levés pour asseoir un climat favorable à la prise d'initiatives économiques à l'échelle communale.

POUR UNE INSTANCE LOCALE DE GESTION DES CAS COMPLEXES

Dans bien des cas, les élus se trouvent confrontés à certaines réserves et parfois à des interprétations différentes d'une même réglementation, d'où la nécessité, recommande-t-il, d'envisager la création d'une instance locale pour trancher certains cas souffrant d'approbation à l'échelle locale. Ceci contribuera, selon le P/APC, à accélérer les projets et éviter le recours à l'intervention des autorités centrales dont le traitement prend beaucoup de temps, soutient-il.

Par ailleurs, Chemlal Dai se dit optimiste quant à l'avenir économique de sa commune. Une fois la zone d'activité mise en service, il trouve que son exploitation effective pourra stimuler l'emploi dans la région où plus de 4.000 postes directs et indirects seront créés. Et de faire remarquer que depuis l'établissement de l'arrêté instituant cette zone, l'APC n'a pas cessé de susciter l'intérêt d'investisseurs de plusieurs wilayas pour d'éventuels projets dans la région, d'autant que, rappelle-t-il, ladite zone jouit d'un emplacement attractif. Force est de constater que cette remise au premier plan du rôle économique des collectivités locales, notamment les communes, a constitué un axe central dans la démarche prônée par le président de la République pour revitaliser l'économie locale. Rappelant la nouvelle vision des pouvoirs publics consistant à soutenir la création de richesse à l'échelle locale, le ministre de l'Intérieur a indiqué que près de 142 mini-zones d'activité de 433 ha devraient booster prochainement la rentabilité économique des communes.

Merad n'a pas manqué de souligner qu'il est souhaitable aussi que les communes puissent œuvrer à la réalisation de projets générateurs de richesse par leurs propres moyens financiers. «Nous encourageons cette démarche et rappelons aux élus locaux les facilitations engagées dans ce sens pour promouvoir ces initiatives économiques», a-t-il affirmé. Dans la même optique, la commune s'attelle à relever les défis de la mobilisation des compétences, l'écoute des citoyens et experts, la numérisation des processus de gestion et des services publics pour jouer son véritable rôle de locomotive du développement local.

■ Hanny T.

RELANCE DU PROJET DU BARRAGE VERT

Renforcer le développement durable

La relance du projet du barrage vert est «un choix stratégique» à même de renforcer le développement durable en Algérie pour les prochaines décennies», ont assuré hier les participants aux travaux d'une rencontre intitulée «Pratiques innovantes en agriculture, vers le développement durable en Algérie» organisée à l'Ecole nationale supérieure de statistiques et d'économie appliquée de Koléa (Tipasa).

Dans ce sillage, D' Mohamed Saâdaoui a mis en avant dans son intervention sur «la problématique du développement durable et l'équilibre des systèmes environnementaux en Algérie», la relance par les pouvoirs publics du projet du barrage vert, étant un choix stratégique et prospectif. «C'est une judicieuse décision à même de renforcer les outils de développement durable au profit des générations à venir», a-t-il souligné dans sa communication présentée à l'occasion de la journée d'études organisée par le Forum algérien de l'investissement et de la sécurité alimentaire. Saâdaoui a braqué la lumière sur l'empressement mondial pour la production et l'industrie en vue de booster le PIB «au détriment de l'environnement» sous prétexte d'assurer la sécurité alimentaire des peuples.

Pour le conférencier, «seule la couverture végétale permettrait de réorganiser et de réguler les déséquilibres écologiques faisant face aux changements climatiques et au réchauffement

terrestre». Selon Saâdaoui, les pouvoirs publics sont appelés à relancer les projets des ceintures forestières le long de la bande frontalière algérienne en vue de lutter contre les changements climatiques transfrontaliers.

Pour sa part, M^{me} Hoadjli Abir a appelé dans son intervention sur «les applications de l'intelligence artificielle pour une agriculture sans faille» au recours aux nouvelles technologies vertes en agriculture car revêtant une importance «cruciale» dans le renforcement du développement durable. M^{me} Hoadjli a préconisé, dans ce sens, l'introduction de l'intelligence artificielle dans l'ingénierie agricole en consolidant la coopération entre les chercheurs et les agriculteurs afin de consacrer les pratiques agricoles durables.

Quant à la présidente du Forum, Nassima Laâraaba, elle a recommandé de sensibiliser les agriculteurs, les investisseurs et les industriels algériens à la préservation de l'environnement pour assurer la sécurité alimentaire tout en augmentant le taux de croissance agricole en Algérie. La rencontre, selon M^{me} Laâraaba, se veut un espace d'interaction entre les différents intervenants dans ce domaine, relevant que l'Etat visait à développer l'agriculture dans les régions du Sahara, à encourager l'investissement et adopter les solutions intelligentes, ce qui dénote d'une «forte» volonté politique en la matière.



3^e ÉDITION
DES START-UP DAYS

L'économie verte à l'honneur

L'économie verte et le développement durable ont été au centre des travaux de la troisième édition de l'évènement Start-up Days, organisé hier à Alger avec la participation de plusieurs jeunes innovants proposant des solutions pratiques à des préoccupations dans les domaines industriels et agricoles. Organisé par l'incubateur BlueGreen Business sous le parrainage du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, cet évènement a été marqué par la tenue de plusieurs panels animés par des experts dans la transition et l'efficacité énergétiques, le traitement et la valorisation des déchets, l'agriculture innovante et la mobilité durable. A travers les différentes interventions, les experts participants ont relevé l'importance d'accélérer la mise en œuvre des politiques publiques et des investissements en matière d'économie verte, notamment en relation avec l'optimisation de l'utilisation de l'énergie pour réduire les gaspillages et les émissions polluantes. Ils ont également appelé à promouvoir des nouveaux comportements en mesure d'appuyer l'économie circulaire, en valorisant les activités de recyclage et de traitement des déchets. Les experts ont mis en avant, par ailleurs, l'apport des centres de recherche et des start-up dans la promotion des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement à travers l'encouragement de la collaboration entre professionnels, chercheurs, start-up et entreprises agroalimentaires, outre la sensibilisation des consommateurs sur les avantages de l'agriculture durable en termes de santé, d'environnement et de durabilité. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de l'incubateur BlueGreen Business, Fethi Chennaoui, a expliqué que cet évènement visait à encourager les porteurs de projets et les étudiants à accéder au monde de l'entrepreneuriat, et à permettre de tisser des liens entre innovateurs et experts dans les différents domaines, en vue de mieux saisir les besoins du marché de l'innovation. Dans le cadre de l'évènement, une exposition a été organisée regroupant une quinzaine de start-up versées dans l'agriculture durable et la permaculture ainsi que les énergies renouvelables. Aussi, au cours du même évènement, 25 start-up concourent pour un challenge en collaboration avec la compagnie aérienne nationale Air Algérie portant sur le catering, la digitalisation, la réduction de l'impact de carbone et la transition énergétique. Selon Chennaoui, les start-up lauréates qui proposeront les meilleures solutions dans ces domaines auront l'opportunité de collaborer avec la compagnie aérienne.

CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES

Plaidoyer pour la révision des textes réglementaires

L'ORDRE NATIONAL DES ARCHITECTES a organisé, hier, à Alger la session ordinaire de son conseil national. Cette instance regroupant 650 membres a débattu de nombreux textes réglementaires qui seront soumis à l'issue de cette session à l'approbation du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Il s'agit essentiellement de revoir les lois encadrant la profession d'architecte et réglementant les pratiques de cette corporation, notamment le règlement intérieur du conseil, le code des devoirs professionnels, le contrat de réalisation architecturale et le code de déontologie, outre des discussions sur l'identité architecturale algérienne et sur l'amélioration et le cadrage de l'environnement bâti.

Le secrétaire général du ministère de l'Habitat, Saïd Attia, a prononcé une allocution d'ouverture dans laquelle il a rappelé les efforts consentis par l'Etat pour réaliser des logements toutes formules confondues au profit des citoyens, soulignant que ce «défi quantitatif et qualitatif» implique davantage d'engagement, notamment de la part des architectes. Il a saisi l'occasion pour les inciter à enrichir le patrimoine architectural du pays et à concevoir des constructions qui assurent le confort escompté. Dans ce contexte, Attia a plaidé également pour la formation des architectes et l'organisation d'assises et d'ateliers visant à consacrer de nouveaux principes urbanistiques.

Le président de l'Ordre national des architectes, Hassan Melkia, a tenu à rendre un vibrant hommage au président de la République sans lequel cette réunion n'aurait pas eu lieu, dit-il, rappelant que lorsque Abdelmadjid Tebboune était à la tête du ministère de l'Habitat, il a veillé à rassembler les rangs des architectes lors d'une conférence nationale en 2013, laquelle a été suivie en 2016 de la première session du Conseil de l'Ordre national des architectes.

Pas seulement, poursuit-il, le chef de l'Etat a œuvré à ériger une organisation forte dotée d'une vision prospective. Ce qui prouve, selon lui, que les architectes ont un rôle prépondérant à assumer dans le processus de développement national. Melkia a signalé



Photo : Slimène S. A.

que le travail coordonné entre le Conseil et le ministère de l'Habitat a conduit à poser les bases essentielles pour encadrer cette profession, citant, à titre illustratif, l'unification du sceau officiel de l'architecte qui est l'outil de contrôle et de lutte contre les usurpateurs d'identité. Il a affirmé à ce titre que le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed-Tarek Belaribi, a joué un rôle actif et déterminant dans cette concrétisation, faisant savoir que des instructions ont été données pour l'organisation de concours d'architecture et du travail des commissions d'évaluation, et cette question est encore à l'étude pour la mettre en conformité avec la stratégie poursuivie par le président de la République.

L'IDENTITÉ ARCHITECTURALE EN QUESTION

Le président du Conseil national de l'Ordre des architectes a estimé, par ailleurs, que pour faire progresser l'architecture algérienne, il faut revoir les normes de référence pour l'élaboration des cahiers des charges régissant les conditions de lancement des projets.

Le décret encadrant l'identité de la production architecturale, premier du genre en Algérie, souligne-t-il, vise à définir le cadre

de référence du bâtiment intégré à son environnement culturel et garantit des réalisations urbaines cohérentes et compatibles avec les spécificités de chaque région du pays.

«Le décret exécutif 23-401 est le résultat d'un travail conjoint continu entre notre organisation et le ministère de l'Habitat. Il a établi un cadre général pour compléter les manuels d'instruction d'architecture pour notre vaste pays, qui regorge d'un patrimoine architectural ancien et diversifié. Melkia n'a pas omis de préciser que le Conseil a veillé à numériser toutes ses structures administratives conformément à la vision adoptée par le gouvernement.

Il a indiqué aussi que le Conseil a été encouragé à réintégrer les organisations internationales d'architecture, annonçant que désormais, il est membre de l'Union internationale des architectes, après une courte absence, et il est sur le point de revenir une fois de plus à l'Union méditerranéenne des architectes, organisme dont l'Algérie a été l'un des membres fondateurs, et cela sera suivi successivement par le retour à l'Union africaine des architectes, dont l'assemblée générale ne va pas tarder à être organisée.

■ Aya Malak

STATIONS DE DESSALEMENT

«Les travaux de raccordement doivent être achevés dans les délais», insiste Derbal

L'achèvement des travaux de raccordement des stations de dessalement de l'eau de mer aux réseaux de distribution de l'eau potable doit se faire en même temps que la mise en service de ces projets structurants. «Les projets des deux stations de dessalement de l'eau de mer Fouka 2, à Tipasa, et Cap Djinet 2, à Boumerdès, font partie des grands projets structurants dans le domaine de l'hydraulique pour assurer notre sécurité hydrique et éviter des perturbations dans l'alimentation en eau potable. Notre principal objectif est de garantir cette précieuse ressource à nos concitoyens», a estimé le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, en marge de sa visite d'inspection des deux projets de stations de dessalement Fouka 2 et Cap Djinet 2. A Cap Djinet, le ministre a indiqué que les deux chantiers avancent avec une cadence soutenue. «Nous avons instruit les entreprises réalisatrices et l'Algérienne des eaux de finaliser les projets des stations et en parallèle les travaux de raccordement aux conduites de l'eau potable pour éviter les retards», a-t-il encore ajouté. Dans ce sillage, il a insisté sur l'acquisition des équipements pour les installer dès la fin des travaux des structures. «Les retards ne sont pas admis à cause des machines qui ne sont pas disponibles. Il est capital de les acheter et d'équiper les différentes stations dans les délais.



D'ailleurs, ces projets seront mis en service à la fin de l'année en cours. Pour accélérer les travaux, il serait opportun d'appliquer le système 3x8, autrement dit 3 brigades sur 24 heures qui travaillent chacune 8 heures», a-t-il fait remarquer. Au niveau local, Derbal a indiqué que des instructions ont été données aux directions de l'hydraulique des wilayas concernées pour achever les travaux secondaires et complémentaires et assurer l'approvisionnement des populations en eau potable. Pour faire profiter les villes de l'intérieur de la production des stations de dessalement, une étude est en cours de finalisation pour connecter la station de Cap Djinet 2 au barrage Koudiat Asserdoun, à Bouira. «Il ne reste que de petites révisions et rectifications de cette étude. Nous attendons seulement la remise de ce dossier

par l'Algérienne des eaux et sa réalisation interviendra bien sûr dans les délais», a-t-il soutenu. En outre, le ministre a mis l'accent sur la qualité des travaux et des équipements. «Il est préférable d'effectuer les essais à chaque fois qu'une partie des conduites est réalisée. Nous économisons du temps et intervenons si une défaillance est constatée. Ainsi, au moment des essais définitifs de la totalité du réseau, cela ne prendra pas beaucoup de temps», a-t-il expliqué. La mise en service des conduites, des réservoirs et autres équipements exige une main-d'œuvre qualifiée et formée pour leur bon fonctionnement. «La formation est un élément-clé pour avoir des ingénieurs, des techniciens et autres travailleurs compétents. Toutes ces structures et équipements nécessitent de la maintenance et de l'entretien pour éviter les pannes. De ce fait, des sessions de formation doivent être tenues avant la mise en service de ces projets», a-t-il relevé.

Il est à rappeler que les deux stations de dessalement de l'eau de mer Fouka 2 et Cap Djinet 2 ont une capacité de production de 300.000 m³ par jour chacune. Elles font partie des cinq projets initiés par le président de la République pour mettre un terme aux perturbations de l'alimentation en eau potable dues au manque de précipitations.

■ Karima Dehiles

SAISON ESTIVALE

Didouche insiste sur la qualité de service

LES INVESTISSEURS dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie sont appelés à redoubler d'efforts pour offrir des prestations de haute qualité et contribuer fortement à la relance économique.

« J'ai eu l'occasion de visiter de nombreux projets d'établissements hôteliers et de constater les grands investissements consentis par les opérateurs économiques dans le secteur du tourisme.

Notre département encourage ces investisseurs, publics ou privés, qui multiplient les différents services et prestations en faveur des touristes et aussi dans l'objectif de booster le tourisme notamment balnéaire», a affirmé hier le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Boumerdès.

Durant les haltes de la délégation ministérielle, Didouche s'est enquis de l'avancement des travaux dans de nombreux projets et a écouté les doléances de certains investisseurs qui rencontrent des difficultés de différentes natures. «Les autorités



locales sont prêts à répondre à vos doléances pour achever les projets et les mettre en service le plus tôt possible», a-t-il encore ajouté.

Dans ce sillage, le ministre a insisté sur l'impératif de recruter des jeunes de la région. «La wilaya abrite l'Institut national de formation en hôtellerie et tourisme qui forme aux métiers dont ont besoin ces établissements. Vous avez à ce titre une main-d'œuvre qualifiée qu'il est nécessaire de recruter», a-t-il

suggéré. A l'approche de la saison estivale, les wilayas côtières s'attellent à assurer les meilleures conditions aux touristes nationaux et étrangers en diversifiant les produits touristiques. «Notre visite aujourd'hui (hier, ndlr) dans cette wilaya côtière, qui accueille des millions de touristes chaque été, entre dans le cadre de la préparation de la saison estivale. A cet effet, d'autres inspections se feront dans d'autres wilayas du littoral. Au niveau central, une

commission de préparation de la saison estivale relevant du ministère de l'Intérieur s'est installée et le ministère du Tourisme en est membre. Nous travaillons ensemble et nous formulons en tant que ministère des propositions et des recommandations pour réussir la saison estivale», a-t-il annoncé. Dans le sillage de sa visite, le ministre a inauguré la Maison de l'artisanat, au centre-ville du chef-lieu de wilaya où il a échangé avec les exposants.

Cet espace constitué de halls ouverts accueille des artisans qui y exposent et commercialisent leurs produits.

«Ce type d'édifices représente une bouffée d'oxygène pour les artisans. Ils leur permettent de se rapprocher des clients et d'écouler leurs marchandises pour particulièrement vivre de leur métier», s'est-il félicité. Interrogé sur les zones d'expansion touristique (ZET), il a indiqué qu'une opération d'assainissement est en cours sur tout le territoire. «Il existe des ZET qui sont occupées à travers le territoire par des projets des secteurs public et privé. Cela a nécessité de revoir les superficies et par conséquent rectifier les plans d'aménagement. Par la suite, elles seront mises à la disposition des investisseurs.

Cette opération vise à assainir le foncier touristique», a-t-il expliqué. Concernant la rentabilité des hôtels et la probabilité de mettre les clés sous le paillason, le ministre a rappelé la règle commerciale «de l'offre et de la demande».

«Quand nous aurons réussi à présenter l'offre par rapport à la demande, c'est aux entreprises elles-mêmes de faire fonctionner leurs établissements par saison. En somme, il s'agit de concurrence et de rentabilité en répondant à la demande et en diversifiant les activités», a précisé Didouche.

■ K. Dehiles

GUIDE TOURISTIQUE

Un rôle d'ambassadeur

Les missions d'un guide touristique sont très variées et indispensables en matière d'accompagnement des groupes de touristes locaux ou étrangers dans les différents sites culturels, naturels et historiques, en leur fournissant des renseignements exacts sur les lieux et monuments visités. Il a également le rôle de guider les touristes dans des circuits tracés au préalable. Toutefois, en Algérie, il n'existe pas d'école ou centre spécialisé en matière de formation destinée aux personnes qui voudraient évoluer dans ce segment, pourtant essentiel dans le développement du secteur du tourisme en Algérie.

Sur le site du ministère de la Culture et des Arts, il existe une réglementation qui régit cette activité. «L'exercice de l'activité de guide de tourisme est régi par le décret exécutif n°06-224 du 25 jomada el oula 1427 correspondant au 21 juin 2006 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de guide de tourisme», lit-on sur le site officiel. Interrogée à ce sujet, M^{me} Radia Soulane Boutouil, guide touristique, spécialiste de La Casbah d'Alger, présente le métier de guide touristique comme un élément important dans la diffusion de notre culture et de notre histoire.

«Le guide de tourisme est toute personne physique qui accompagne des touristes, contre une rémunération, à l'occasion de circuits touristiques, voyages organisés, dans les musées, les monuments historiques, parcs culturels et naturels et sites touristiques», indique-t-elle. Concernant les modalités d'exercice de cette profession, notre interlocutrice déplore l'absence de règlement et de statut particulier qui régit cette profession ainsi que le manque de

formation spécifique. «Depuis plus de 20 ans d'exercice de cette profession, j'ai vu des guides amateurs qui ne présentent ces sites visités qu'au moment où des touristes nationaux ou étrangers expriment leurs doléances et leur envie de savoir et leur curiosité sur l'histoire d'un tel site historique ou monument. De ce fait, il est impératif de réglementer ce métier», ajoute-t-elle.

Pour ce faire, elle revient sur l'urgence de limiter l'accès à des professionnels. «Il ne suffit pas d'être de la région ou de bien connaître le site. De pseudos guides s'autoproclament connaisseurs des lieux et font du tort aux professionnels du tourisme, donnant ainsi une fausse image de notre pays et de son histoire», précise-t-elle. Saïd Boukhelifa, expert international, abonde dans le même sens. «L'informel s'est immiscé dans tous les secteurs économiques et le tourisme n'est pas en reste. Des jeunes s'improvisent guides touristiques alors qu'ils ne possèdent aucune formation de base. Nous n'avons pas les chiffres exacts relatifs à leur nombre, mais j'estime qu'ils représentent 90%», explique-t-il.

ABSENCE DE FORMATION

A ce titre, M^{me} Boutouil insiste sur l'importance d'une formation dans ce métier. «Un guide bien formé a la capacité de valoriser notre patrimoine et vendre la destination Algérie à des touristes étrangers qui, une fois chez eux, inciteront leur entourage et leurs amis à visiter notre pays. Par contre, un guide improvisé et opportuniste porte atteinte non seulement au site, à la ville, mais aussi à l'image de marque du pays. Aujourd'hui, le niveau intellectuel des touristes étrangers qui viennent visiter notre pays est très élevé et ils sont exi-



geants. Ils viennent chez nous pour découvrir nos paysages, s'informer sur notre culture et histoire, goûter nos plats culinaires, s'enfoncer dans nos coutumes, s'imprégner de nos us et traditions et apprécier le mode de vie d'une région et du pays. C'est là que le rôle du guide intervient en répondant aux attentes de ces invités en les abreuvant d'informations exactes et complètes», explique-t-elle.

Actuellement, des touristes de diverses nationalités, notamment américaine, australienne, canadienne, britannique, avides de connaître notre pays, débarquent quotidiennement dans nos aéroports et ports. «Ces gens parlent anglais dans leur majorité. A cet effet, il est exigé du guide touristique de maîtriser plusieurs langues, notamment l'anglais, en plus de l'arabe et du français. Mais des guides non formés prennent souvent en charge des

touristes avec lesquels ils ne peuvent même pas échanger quelques phrases correctement. C'est juste une aberration», déplore-t-elle. Pour remédier à cette situation, des sessions de formation sont dispensées pour des diplômés universitaires en quête d'emploi, et à des jeunes guides qui voudraient améliorer leur niveau.

«L'agence de voyages Zyriad organisera, à la mi-mai, une formation relative aux missions d'un guide, avant, pendant et après le voyage, en plus du circuit touristique. Cette session fournira aux intéressés la manière d'enrichir perpétuellement leurs connaissances historiques, culturelles, géographiques ainsi que les règles de base de conduite à tenir devant les délégations et groupes de touristes qui viennent visiter notre pays», fait-elle savoir.

■ Karima D.

TRANSPORT AÉRIEN

Tassili Airlines renforce ses dessertes vers la France

Tassili Airlines étendra cet été son programme régulier de transport international vers la France par la mise en place d'une nouvelle fréquence quotidienne sur Paris Charles de Gaulle à partir d'Alger et le lancement d'une liaison entre Oran et Strasbourg, a annoncé la compagnie aérienne nationale dans un communiqué. Ainsi, «l'aéroport de Paris Charles de Gaulle verra, dès le 8 juin 2024, l'atterrissage quotidien des Boeing 737-800NG de Tassili Airlines au départ d'Alger», précise la compagnie soulignant que «plus de 2.000 sièges hebdomadaires seront mis à disposition des clients souhaitant relier les deux capitales, dans les meilleures conditions de sécurité, ponctualité et qualité de service». En sus, la liaison Oran-Strasbourg-Oran sera

opérée chaque jeudi, à compter du 4 juillet prochain, selon le communiqué faisant observer que cette liaison viendra renforcer celles déjà opérationnelles vers la ville française depuis Alger et Constantine. Quant à la liaison bihebdomadaire reliant Alger à la ville de Nantes, elle est déjà opérationnelle chaque dimanche et vendredi, a ajouté la même source. Concernant les bagages, Tassili Airlines

rappelle qu'une franchise est offerte de 10 kg en cabine et 30 kg en soute pour la classe économique, et de 10 kg en cabine et 40 en soute pour la première classe. La compagnie a également annoncé dans son communiqué le lancement d'un nouveau produit commercial baptisé «Voyagez Léger», durant cette saison. Il s'agit d'une tarification spéciale, fixée à 19.400 DA/149 euros en aller-retour, pour les

voyages sans bagages, avec 10 kg autorisé en cabine, et ce, pour les trois destinations : Paris, Nantes et Strasbourg. S'ajoute à cela, l'application d'une tarification promotionnelle pour les lignes Alger-Paris-Alger (à partir de 28.400 DA / 207 euros), Alger-Strasbourg-Alger (à partir de 29.000 DA / 199 euros), Alger-Nantes-Alger (à partir de 30.000 DA / 216 euros), Constantine-Strasbourg-Constantine (à partir de 28.900 DA / 222 euros), et Oran-Strasbourg-Oran (à partir de 31.000 DA / 228 euros). Pour rappel, Tassili Airlines est une filiale du groupe Sonatrach, spécialisée dans le transport des professionnels des hydrocarbures, au service également du transport grand public domestique et international depuis mars 2013.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Institution d'une Journée nationale

LE MINISTRE DE LA SANTÉ A PRÉSIDÉ, HIER, À ALGER, les travaux de la première journée nationale de la protection maternelle et infantile placée sous le thème «PMI, un engagement renouvelé». Elle sera désormais célébrée le 20 avril de chaque année.

La journée partie intégrante du plan d'action malade (PAM) qui prend en compte tous les aspects liés à la prise en charge mère-enfant. «Nous voulons avoir un espace de protection pour l'enfant, depuis sa naissance jusqu'à l'âge adulte», a affirmé Abdelhak Saïhi. Pour lui, la prévention est une priorité de l'Etat. Parlant de la journée, il a indiqué qu'elle sera un espace d'échange entre professionnels de la santé. Pour le ministre, la nouvelle stratégie de la protection mère-enfant se traduit par la création d'un centre de référence dans chaque wilaya et la budgétisation des actions de prévention. Saïhi a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'accélérer la numérisation du dossier de la vaccination. «L'objectif est d'arriver à numériser, d'ici 2025, toutes les activités liées à la protection mère-enfant et d'arriver à zéro décès à l'horizon 2030», a-t-il renchérit.

Il a annoncé que des réunions d'évaluation seront organisées tous les trois mois pour faire le point. Au cours de son intervention, Saïhi a rappelé l'engagement du président de la République à soutenir le secteur de la santé. Cette volonté, a-t-il assuré, se traduit par le dégel de projets et le lancement d'autres. «Des indicateurs chiffrés démontrent cet engagement envers le malade. La volonté politique est la clé de réussite», a-t-il affirmé.

Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Nouhou



Hamadou, a estimé que l'institution d'une Journée nationale est une manière de rendre hommage aux acteurs de la santé qui travaillent dans les structures de proximité et qui prodiguent des soins préventifs, promotionnels et curatifs adaptés aux besoins de la population, notamment dans le domaine de la protection maternelle et infantile.

LES ORGANISMES ONUISIENS FÉLICITENT L'ALGÉRIE

«Instituer une Journée nationale confirme les engagements des autorités algériennes à promouvoir la santé de la mère et de l'enfant depuis l'indépendance», a-t-il lancé, réitérant l'engagement de l'organisation onusienne à accompagner les autorités pour renforcer les soins de santé de proximité et préserver les

acquis en matière de protection maternelle et infantile. «L'OMS accorde la plus grande attention aux soins de santé de proximité qui sont un puissant levier de prise en charge de la santé maternelle et infantile», a souligné le responsable.

Pour lui, le lancement du plan d'action du malade a donné un élan nouveau à ces soins. La priorité est accordée aux interventions centrées sur le malade avec la protection de sante maternelle et infantile au cœur du dispositif soutenu par la modernisation et la revitalisation des soins de santé de proximité comme pilier.

La responsable du Bureau du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), Faïza Bendriss, qualifie la PMI de pilier fondamental des services de santé reproducti-

ve, notamment en matière de réduction de la morbidité et de la mortalité maternelle et infantile. «Le Fnuap réitère ses félicitations au gouvernement algérien pour son fort engagement politique pour que chaque enfant soit protégé et puisse jouir de ses droits en recevant les services et soins adaptés à ses besoins pour s'épanouir pleinement», a-t-elle souligné. Pour la représentante de l'Unicef en Algérie, Katarina Johansson, l'institutionnalisation de la Journée nationale traduit l'engagement de l'Algérie à garantir les droits de cette frange de la société. «Cette Journée importante, fruit d'un long travail depuis les premières décennies de l'indépendance, sera l'occasion pour capitaliser des acquis», a-t-elle soutenu. Elle a

réitéré l'engagement continu de l'Unicef pour accompagner les efforts du ministère de la Santé en collaboration notamment de l'OMS et le Fnuap pour la promotion du rôle du centre de protection maternelle et infantile et informer davantage sur l'intérêt du suivi de la santé de la mère et de l'enfant.

Dans le cadre du partenariat renouvelé avec le gouvernement algérien pour la période 2023-2027, l'Unicef a renforcé sa collaboration avec le ministère de la Santé en 2023 dans un axe fondamental pour le bien-être des enfants, le programme élargi de vaccination et la mise en œuvre de l'approche de la gestion efficace des vaccins.

■ Samira Belabed

ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

Les prix concurrentiels, un atout du produit national

Les prix concurrentiels et le service après-vente du produit national, notamment dans le domaine des équipements médicaux, sont des atouts de taille sur le marché algérien, ont affirmé plusieurs producteurs. Questionnés sur la place du produit national sur le marché, des exposants au Salon international de la santé Simem, qui s'est poursuivi hier pour sa dernière journée, ont été unanimes à dire que le prix et le service après-vente du produit national sont leurs arguments les plus forts devant leurs clients. «Nos propositions des produits aux mêmes normes que les produits européens, et à moitié prix», a indiqué Slimane Hamedi, le gérant de l'entreprise locale Clim Experts, spécialisée dans la fabrication d'armoires de traitement d'air, utilisées dans les blocs opératoires et les pharmacies. L'entreprise implantée à Alger, avec des représentants dans plusieurs autres wilayas, a débuté son activité, en tant que producteur national, en 2018, après une expérience en tant que représentant d'une marque européenne. Elle a développé un service après-vente en ligne, qui prend en charge 50% des pannes liées à la programmation et aux réglages via internet. S'agissant des facilitations de l'Etat concernant les investissements dans le domaine de la fabrication des équipements médicaux, il a indiqué qu'il n'a pas trouvé de grandes difficultés pour effectuer les démarches auprès des instances compétentes. «Nous avons accompli toutes les démarches nécessaires pour la normalisation et la labellisation de nos produits, en peu de temps», a-t-il affirmé. Pour sa part, Mourad Hamel, gérant de l'entreprise nationale spécialisée dans la fabrication de mobilier médico-chirurgical, Hamel Mobilier professionnel Algérie, a indiqué que le prix et la disponibilité de la pièce de rechange sont des arguments très convaincants auprès des clients. «Le taux d'intégration est de 75% dans la fabrication de nos lits d'hôpitaux, par exemple, ce qui influe sur le prix du produit final», a-t-il expliqué. Le gérant de l'entreprise Didamed, spécialisée dans la fabrication de portes coulissantes et étanches, implantée à Batna, Noureddine Benaïssa, a souligné que la crise sanitaire du Covid19 était un contexte et une occasion pour faire découvrir le produit national. «Une fois qu'on a essayé le produit, on se rend compte qu'il rivalise avec celui importé dans la qualité, en plus d'un prix avantageux et un service après-vente rapide et disponible», a-t-il dit.

PREMIER SALON DENTAIRE DU 25 AU 27 AVRIL

Zoom sur les avancées et applications en chirurgie

La première édition du salon dentaire MDEX se tiendra du 25 au 27 avril au Centre des conventions d'Oran, avec la participation d'une quinzaine d'exposants, ont indiqué les organisateurs.

Organisé par l'agence Insolite Pro, ce salon s'adresse aux professionnels du monde dentaire, les dentistes, les prothésistes et les étudiants en chirurgie dentaire, a indiqué le gérant de cette même agence, Chouaib Azzi. Des importateurs et des fabricants d'équipements dentaires et de produits consommables utilisés par les dentistes et les prothésistes, ainsi que des banques, participeront à cette première édition du salon, a-t-il fait savoir. Plusieurs clubs scientifiques, Avicenne de la faculté de médecine d'Oran et le club Sylvius de l'Université de Sidi Bel-Abbès prendront également part à l'évènement, avec des anima-



tions scientifiques, a expliqué la même source. Un programme de conférences et d'ateliers est, en outre, prévu en marge de cette manifestation, en partenariat avec les Universités d'Oran, de Sétif et de Sidi Bel-Abbès, a déclaré Azzi, ajoutant que 22 conférences et 14 ateliers animés par des experts algériens et étrangers sont au programme. «Les connexions prothétiques :

pilliers des dents naturelles», «Les clés de la productivité : l'organisation moderne au service de la rentabilité», «Les maladies générales et leurs répercussions sur la cavité buccale», «La stérilisation à l'autoclave», «La greffe gingivale libre : avancées et applications actuelles en chirurgie», sont entre autres thématiques qui seront abordées.

RESSOURCES HALIEUTIQUES À TIPASA

Une saison prometteuse

SELON LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE PÊCHE ET D'AQUACULTURE DE LA WILAYA DE TIPASA, SALAH KAÂBACHE, LE KILO DE SARDINE SERA CÉDÉ À 200 DA AU DÉTAIL.

Loin d'être, selon le président de la Chambre de pêche de Tipasa, un vœu pieux, les prévisions liées à la baisse du prix de la sardine, qui demeure encore inaccessible pour les petites et moyennes bourses, s'expliquent par certains facteurs objectifs liés à l'évolution de l'offre comparativement à l'année dernière. «Il n'y a pas de doute, la saison de la pêche de la sardine s'est entamée pour ainsi dire en trombe» annonce Salah Kaâbache. Pour illustrer son propos, il compare : «L'année dernière en pareille saison, l'anchois, la sardine et le Saurel pour ne citer que ces trois espèces étaient quasiment rares. En revanche, depuis le début de ce mois d'avril, soit à l'entame de la saison, la pêche est bonne». Afin d'étayer son affirmation, le même interlocuteur fait savoir que l'anchois a été vendu entre 400 et 450 DA le kilogramme sur le bateau,



contre 1.000 DA l'année dernière. «Et encore la sardine en avril 2023 était rare», précise-t-il. Et d'ajouter : «La saison de pêche à la sardine est

devenue, au fil de la surpêche de ces dernières années, à l'image de la campagne agricole (l'oléiculture), régie, si l'on peut dire, par le principe

bon an, mal an.» Selon le président de la Chambre locale de pêche et d'aquaculture, parmi les causes ayant concouru à la diminution des quantités

de la sardine pêchée est l'intensification de la pêche côtière avec des embarcations équipées de filets. À la longue, les répercussions de cette surpêche se sont traduites négativement sur cette ressource. «Pour cette saison, d'importants bancs de sardine, d'anchois et de saurel (poissons migrateurs) traversent nos zones de pêche. Et ce phénomène va crescendo, d'où d'ailleurs mes estimations optimistes, valables tout au long de la saison qui se poursuivra jusqu'à octobre prochain», table-t-il. Idem pour les espèces concernées par le repos biologique dès le 1er juin prochain.

«Ces dernières deux semaines, l'on assiste à un regain d'abondance en termes de pêche de poisson blancs et crustacés. Une offre qui, de fait, contribue à stabiliser les prix», indique Salah Kaâbache. Cette tendance, qui se consolidera certainement d'ici 15 jours avec la pêche accidentelle au thon rouge, tirera certainement les prix du poisson, y compris la sardine, à la baisse. L'augmentation de la pêche à la sardine dès ce mois d'avril est un signe non trompeur, d'après le président de la chambre d'agriculture et d'aquaculture à Tipasa, d'une bonne saison.

■ Amirouche Lebbal

TÉLÉCOMMUNICATIONS À OUACIFS (TIZI OUZOU)

Réouverture de l'agence Actel

La Direction opérationnelle des télécommunications (DOT) de Tizi Ouzou a procédé, au milieu de cette semaine, à la réouverture de l'agence Actel à Ouacifs après son réaménagement conformément à la charte graphique de l'entreprise. «Un réaménagement qui a duré près de trois mois de travaux au niveau d'autres locaux», indiquera Amar Adda, responsable de la DOT de Tizi Ouzou. Les citoyens, notamment les nombreux abonnés et les clients dans cette localité des Ath Ouacifs vont pouvoir bénéficier des services de cette agence «dans des conditions appropriées et dans un cadre agréable et confortable des prestations de services d'Algérie Télécoms», poursuivra Amar Adda qui précisera aussi que son entreprise envisage d'ouvrir d'autres agences commerciales pour se rapprocher des citoyens dans toutes les contrées de la wilaya comme elle fait déjà au niveau de 16 localités.

■ Rachid H.



AXES ROUTIERS À MÉDÉA

Lancement des travaux de renforcement

Les travaux de renforcement de plusieurs sections de la Route nationale 60A reliant les localités de Seghouane-Tlet-Douair et Ain-Boucif, à Médéa, ont été lancés récemment dans le cadre d'un projet de modernisation de cet axe routier stratégique desservant les communes du sud-est de la wilaya, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ces travaux concernent un linéaire global de 20 km divisé en trois sections, dont deux de 8,5 km chacune assurant la jonction entre Seghouane et Tlet-Douair pour la première et Tlet-Douair et Ain-Boucif pour la deuxième.

La troisième section de trois km de longueur est située à l'intérieur du réseau desservant la chef-lieu de commune d'Ain-Boucif. Le projet est crédité d'une enveloppe de



850 millions de dinars destinée à financer l'ensemble des travaux de renforcement et d'élargissement des sections ciblées par l'opération de modernisation, a-t-on ajouté.

En sus de l'optimisation des conditions de sécurité au profit des usagers de cette route, dont de nombreuses portions sont dégradées, le projet de modernisation en cours est appelé à contribuer au désenclavement de plusieurs agglomérations urbaines secondaires et villages, selon la même source.

Le projet aura également un impact sur le développement des échanges commerciaux au sein des localités desservies et au niveau des zones limitrophes avec la wilaya de M'sila, en offrant aux agriculteurs, éleveurs et autres opérateurs économiques de la région, un accès rapide vers les marchés locaux.

VENTE DES PRODUITS DE LA MER DURANT LE RAMADHAN

Plus de 12.000 t écoulées à Alger

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture a commercialisé, durant le mois de Ramadhan, à travers la vente promotionnelle, 12.620 tonnes de produits aquacoles et 7.315 tonnes de sardine sur l'ensemble du territoire de la wilaya d'Alger, selon la direction de la pêche et de l'aquaculture. La vente promotionnelle des produits halieutiques et aquacoles a été lancée durant le mois du Ramadhan, précisément le 11 mars dernier, sous le slogan «du producteur au consommateur» dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du secteur, notamment dans son volet relatif à la régulation du marché des produits halieutiques et à

l'approvisionnement du marché national lors des périodes de soudure, précise la même source. Concernant les produits aquacoles, 5.760 kg de tilapia à un prix promotionnel (590 DA/kg) et 6.860 kg de daurade royale (1.250 DA/kg) outre la sardine importée (500 DA/kg) ont été commercialisés. Selon le bilan, 12 points ont été ouverts pour la vente des produits aquacoles et de la sardine au niveau de la galerie n° 24 en face de l'entrée principale du port de pêche et les communes de La Casbah, Bordj El Kiffan, Ain Benian, El Mersa, Birkhadem, Mohamadia, Mahelma, Baba Hassen, Kouba, Draria et Saoula en plus de 5 autres points de vente agréés appartenant à des privés.

POUR L'IRRIGATION DES TERRES AGRICOLES À DJANET

15 autorisations de forage de puits attribuées

Qinze autorisations de forage de puits ont été attribuées à leurs bénéficiaires, dans la wilaya de Djanet, depuis le début de l'année cours, a-t-on appris auprès de la direction locale des ressources en eau (DRE).

Le traitement d'un total de 17 demandes d'autorisation de forage de puits a donné lieu à l'attribution de 15 autorisations dont 13 octroyées aux agriculteurs et deux aux opérateurs économiques porteurs de projets de remplissage de bouteilles d'eau minérale, alors que deux autres demandes ont été mises sous réserve, a précisé le directeur du secteur, Abdallah Ghodhbane. Il a ajouté

que cette opération a pour objectif d'encourager l'accès des investisseurs à l'eau destinée à l'irrigation agricole ou utilisée à des fins industrielles, ce qui permettra d'augmenter, a-t-il poursuivi, le rendement des exploitations agricoles concernées et de contribuer à dynamiser l'activité économique en plus de favoriser la création d'emplois. S'agissant du bilan de l'an dernier, le même responsable a fait état de l'attribution de 50 autorisations de forage de puits aux agriculteurs activant dans différents périmètres agricoles à travers les communes de Djanet et Bordj El Hauouès, en application des directives des pouvoirs publics visant à

offrir toutes les facilités aux investisseurs pour booster l'activité agricole dans la région. Les demandes d'autorisation de forage de puits sont traitées, selon la réglementation en vigueur et de manière périodique, au niveau d'un guichet unique composé de représentants de l'ensemble des services concernés.

Des travaux de réalisation de deux forages au niveau des localités de Tadante, 350 km au sud de Djanet et Irkine, 150 km au sud-est de Djanet, ont été lancés récemment dans le souci d'assurer l'approvisionnement des habitants en eau potable et de renforcer l'irrigation des terres agricoles.



ADHÉSION DE LA PALESTINE À L'ONU

Le veto américain est «décevant et irresponsable», affirme Mahmoud Abbas



LE PRÉSIDENT PALESTINIEN, MAHMOUD ABBAS, a déclaré hier que l'utilisation par les Etats-Unis de leur veto au Conseil de sécurité de l'ONU au projet de résolution présenté par l'Algérie, au nom du groupe arabe, recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'Etat de Palestine en tant que membre à part entière des Nations unies, est «décevant et irresponsable».

Dans un entretien avec l'agence de presse palestinienne, Wafa, le président de l'Etat de Palestine a souligné que «l'utilisation du veto américain constitue une violation flagrante des droits du peuple palestinien, son histoire, sa terre et ses lieux saints».

«Alors que le monde s'unit pour appliquer le droit international et se tenir aux côtés des droits palestiniens, les Etats-Unis continuent de soutenir l'occupation, refusent toujours d'obliger (l'occupant sioniste) à mettre fin à la guerre de génocide (à Gaza), leur fournissent les armes et l'argent avec lesquels ils tuent les enfants, détruisent les maisons, et se dressent contre les Palestiniens dans les fora internationaux dans des positions qui ne servent pas la sécurité et

la stabilité de la région et du monde», a déploré M. Abbas. Et de poursuivre : «Les Etats-Unis ont violé toutes les lois internationales et rompu toutes les promesses dont ils parlent concernant la solution à deux Etats et la réalisation de la paix dans la région».

Le président Abbas a, en outre, souligné que «l'administration américaine actuelle n'a pas seulement renoncé à ses promesses et à ses engagements, mais a également permis à (l'occupant sioniste) d'affaiblir l'Autorité nationale palestinienne, en restant silencieuse sur le vol des fonds du peuple palestinien...». Il a également tenu à préciser que les positions hostiles de l'administration Biden «ont créé une colère sans précédent chez le peuple palestinien et les peuples de la région, ce qui pourrait pousser la région vers plus d'instabilité, renforcer le chaos et le terrorisme».

Le chef de l'Etat palestinien a ainsi mis en garde contre «la poursuite de la guerre de génocide contre le peuple palestinien, qui coïncide avec une campagne féroce contre l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), visant à causer une famine».

«LES RELATIONS AVEC LES ETATS-UNIS RECONSIDÉRÉES»

«La direction palestinienne va reconsidérer les relations bilatérales avec les Etats-Unis afin de garantir la protection des intérêts de notre peuple, de notre cause et de nos droits», a conclu M. Abbas avant de tenir l'administration américaine pour responsable de la détérioration de la situation dans la région. Pour rappel, le Conseil de sécurité a échoué jeudi dernier à adopter un projet de résolution présenté par l'Algérie, au nom du groupe arabe, recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'Etat de Palestine comme membre à part entière de l'Organisation des Nations unies. Le texte a recueilli 12 votes pour, 1 contre (veto des Etats-Unis) et 2 abstentions (Royaume-Uni et Suisse).

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Un responsable onusien qualifie la situation d'enfer humanitaire

Dominique Allen, représentant du Fonds des Nations unies pour la population en Palestine, a qualifié, vendredi, la situation dans la bande de Gaza d'«enfer humanitaire», après 6 mois et demi d'agression sioniste contre Gaza, ses institutions de soins de santé et ses hôpitaux.

Allen a déclaré : «Ce que nous avons vu à Gaza est déchirant et indescriptible... Je ressens de l'horreur devant la situation d'un million de femmes et de filles à Gaza maintenant, en particulier les 180 femmes qui accouchent chaque jour dans des conditions inhumaines inimaginables», faisant remarquer que pendant l'agression de l'occupant, le matériel médical a été délibérément cassé et détruit, les appareils d'échographie essentiels pour aider à assurer des accouchements sûrs ciblés, leurs fils coupés et leurs écrans brisés.

Le responsable onusien a cité certains médecins disant que les complications liées à l'accouchement sont maintenant plus de deux fois supérieures à ce qu'elles étaient auparavant, en raison de la malnutrition, la déshydratation et la peur, ce qui affecte la capacité de la femme enceinte à accoucher en toute sécurité et à mener à terme sa grossesse.

Préoccupation quant à la possibilité d'une incursion militaire de l'armée d'occupation à Rafah, où vivent environ 1,2 million de personnes, mettant en garde contre les effets d'une telle démarche et la possibilité de son approfondissement dans la catastrophe humanitaire là-bas. L'agression sioniste sans précédent contre la bande de Gaza se poursuit depuis le 7 octobre dernier, provoquant une catastrophe



humanitaire aux dimensions complètes incarnée par des dizaines de milliers de martyrs, de blessés et de disparus, ainsi que des destructions massives des infrastructures, transformant le secteur en tas de débris et en un grand cimetière pour ses victimes.

LES CRIMES SE POURSUIVENT EN CISJORDANIE OCCUPÉE

Au moins deux Palestiniens ont été tués à la suite de la poursuite de l'agression par les forces d'occupation sur le camp de réfugiés de Nour Shams en Cisjordanie occupée pour le deuxième jour consécutif. L'agression a également fait plusieurs blessés, tandis que des témoins à l'intérieur du camp ont signalé la présence d'autres martyrs dont les corps sont

retenus par les forces d'occupation, empêchant ainsi les équipes médicales d'y accéder. Les forces d'occupation ont envahi le camp de réfugiés de Nour Shams à Tulkarem, jeudi, im-

posant un siège et procédant à des actes de vandalisme et de destruction délibérée des infrastructures ainsi que des maisons et des biens des citoyens. Des renforts militaires supplémentaires ont été déployés par les forces d'occupation dans ce camp, accompagnés d'une intense utilisation de tirs réels et de grenades éclairantes, tandis que des drones de surveillance survolaient intensivement le ciel de la ville de Tulkarem et de la région.

Les opérations de destruction des infrastructures dans ce camp ont entraîné des coupures d'électricité, d'eau, de communication et d'Internet, isolant ainsi le camp de son environnement. Des raids et des incursions accompagnés de confrontations, d'arrestations et de tirs réels et de gaz lacrymogènes sont également menés quotidiennement dans diverses régions de la Cisjordanie et de El Qods occupée par les forces d'occupation, en particulier avec l'intensification de l'agression sans précédent et continue contre la bande de Gaza depuis 196 jours, qui a déjà causé la mort de plus de 34.000 martyrs et plus de 76.000 blessés.

Le nombre de martyrs a atteint 34.049

Les autorités palestiniennes de la Santé ont annoncé, hier, un nouveau bilan de 34.049 martyrs dans la bande de Gaza depuis le début de l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne, le 7 octobre dernier. La même source a informé également que le nombre de blessés a atteint 76.901 en six mois, précisant que durant les 24 dernières heures seulement, 37 nouveaux martyrs ont été recensés dans l'enclave. Les autorités palestiniennes de la Santé ont aussi indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les débris et sur les routes et que les forces d'occupation empêchent les ambulances et les équipes de secours de les atteindre.

COMMENTAIRE

PARTIE REMISE

Par Nadia Kerraz

Le Conseil de sécurité a raté, le jeudi 18 avril 2024, une occasion d'écrire une nouvelle page de son histoire et réparer par la même occasion son injustice, de plus en plus criante, à l'égard du peuple palestinien depuis notamment le 7 octobre 2023. Le veto de l'administration américaine au projet de résolution présenté par l'Algérie, qui recommande à l'Assemblée générale que l'Etat de Palestine soit admis comme

membre à part entière des Nations unies, est le dernier acte en date de la «politique américaine agressive envers la Palestine, son peuple et ses droits légitimes», a déclaré le bureau du président de l'autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, dans un communiqué après le vote. De même que ce veto prouve une nouvelle fois que le Conseil de sécurité est l'otage de ses membres permanents qui utilisent ce «droit» non pas pour défendre la paix, la sécurité dans le monde et le droit international, mais pour préserver leurs intérêts géostratégiques et ceux de leurs alliés respectifs. Et l'entité sioniste bénéficie du soutien

indéfectible de l'administration américaine. Pour autant, cet échec n'est pas pour décourager les pays, l'Algérie en tête, qui sont convaincus de la justesse de la démarche fondée sur le droit et sur la nécessité de rétablir le peuple palestinien dans ses droits légitimes. «Nous reviendrons plus forts avec le soutien de l'Assemblée générale et des membres des Nations unies», a déclaré l'ambassadeur Bendjama à la suite du vote. Car pour lui, ce jeudi «n'était qu'une autre étape dans le cheminement vers l'adhésion à part entière de la Palestine», a ainsi affirmé le représentant permanent de l'Algérie aux Nations unies. En

effet, l'adhésion de la Palestine est une question de temps. Et les Etats Unis ne pourront pas s'y opposer indéfiniment, car tout ce qui concerne la Palestine va au-delà du Moyen-Orient. Il affecte les lignes de fractures mondiales. De plus, Bendjama n'a pas manqué, ce 18 avril 2024, de rappeler l'engagement de l'Algérie à œuvrer inlassablement jusqu'à ce que la démarche aboutisse. Le président de la République a assuré que «les efforts de l'Algérie ne cesseront pas jusqu'à ce que l'Etat de Palestine devienne membre à part entière des Nations unies».

■ N. K.

FOIRE DES FLEURS À BLIDA

Une tradition ancestrale à perpétuer

VOUANT UN AMOUR PROFOND ET UN ATTACHEMENT INDÉFECTIBLE POUR LES ROSES, la ville de Blida organise, du 18 avril au 2 mai, la foire des fleurs, célébrant l'arrivée du printemps et perpétuant ainsi une tradition ancestrale ancrée depuis l'arrivée de Sidi M'hamed El Kebir d'Andalousie durant le XV^e siècle.

Des pépiniéristes ayant hérité ce métier de père en fils et d'autres ralliant récemment cet univers des fleurs venant de la Mitidja exposent leurs différents produits, notamment de multitudes espèces de fleurs, de plantes ornementales, aromatiques et médicinales endémiques de la Mitidja. Cette année, les organisateurs de cet événement ont inclus la vente d'autres produits, comme le miel et les oiseaux.

Des stands ont été érigés le long de l'allée qui débute de Bab Essebti jusqu'à la place du 1^{er} Novembre, appelée communément place E'toute, offrant l'occasion aux Blidéens et autres visiteurs venant des autres wilayas de découvrir de nouvelles plantes locales ou importées proposées par des pépiniéristes qui innoveront et enrichissent la terre fertile de la Mitidja par de nouvelles espèces de fleurs ramenées du continent asiatique. Mais l'événement n'attire plus beaucoup de monde depuis



que Blida a perdu sa tradition de fêter le printemps à sa manière.

Youcef Ouraghi, dit «La mémoire de Blida», estime qu'aujourd'hui, la célébration du printemps a perdu de sa superbe pour devenir un événement purement commercial. «Avant, c'était un événement culturel, car les

Blidéens maîtrisaient non seulement le langage des fleurs, mais connaissaient aussi le nom de la majorité des fleurs et roses», explique-t-il. Ce notable de la ville des Roses défend jalousement les coutumes et les traditions de sa ville. «Autrefois à Blida, ajoute-t-il, les balcons étaient ornés de fleurs et autres plantes,

des pots de fleurs étaient également exposés devant les maisons et jalonnaient aussi les ruelles. Cette culture de savoir-vivre a presque disparu au niveau de la ville de Blida. Certains citoyens tentent, tant bien que mal, de résister pour maintenir cette culture des fleurs en la léguant à la nouvelle génération.» Mais pour lui, il est difficile d'intéresser les jeunes d'aujourd'hui à cette tradition, à moins de changer de méthode et d'incruster cette culture aux écoliers dès leur jeune âge.

D'autres nostalgiques vivent ce salon avec une certaine amertume. Pour eux, jadis, cette fête des fleurs se préparait un mois à l'avance pour que la ville se tapisse de son costume floral. Ils se rappellent aussi de «la bataille» des fleurs que célébrait la ville de Blida chaque année.

Des calèches et autres camions couverts de fleurs traversaient la ville à la grande joie des badauds créant ainsi une ambiance bon enfant. Des concours de la meilleure décoration étaient organisés pour la circonstance.

Aujourd'hui, les fleurs ont disparu des ruelles et des balcons des Blidéens, même les fleuristes sont devenues rares. Les Blidéens tentent de vivre l'événement en évoquant toujours le passé glorieux. L'organisation de cette foire tente de maintenir un certain espoir pour que les citoyens s'informent sur les techniques de culture des plantes et des fleurs notamment, car la majorité d'entre eux ont perdu les simples notions d'une tradition ancestrale que nos parents ont essayé de préserver de l'usure du temps.

■ M. Bekeddada

JOURNÉE MONDIALE DU REIN

10% de la population présenterait une atteinte rénale

Dans le cadre de la Journée mondiale du rein, l'auditorium du CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou a abrité, récemment, les travaux de 15^e édition des journées de formation médicale continue, organisée par le service de néphrologie, en collaboration avec la SANDT et l'association AUNBTO sous le thème «Aspects nutritionnels et maladies rénales chroniques».

Lors de son intervention, le Pr. Rayane a indiqué que cette campagne nationale «mettra l'accent sur l'importance du don d'organes, tandis que des cartes de donateurs seront distribuées aux citoyens favorables au don d'organes, ce qui permettra d'avoir une estimation sur la proportion de cette population», a-t-il précisé. Relevant que «10% de la population algérienne présenterait une atteinte



rénale, dont 26.000 patients dialysés et 1.000 en dialyse péritonéale», le Pr Rayane a fait savoir que «15.000 insuffisants rénaux sont actuellement en attente d'une greffe rénale, soit un minimum de 500 greffes annuelles

à réaliser pour répondre à la demande». Le nombre de patients souffrant de la pathologie rénale est sans cesse en augmentation tant en Algérie que dans le monde. Il reste que cette progression se conjugue aussi avec

les avancées médicales pour sa prise en charge. Tels sont les constats établis au cours de cette 15^e journée de formation médicale continue. Le Pr Mohand-Akli Boubchir, chef du service néphrologie a fait savoir que 500 greffes annuelles doivent être réalisées annuellement pour répondre à la demande».

Il a aussi indiqué que «depuis 2006, année des premières greffes, 23 greffes ont été exécutées à Tizi Ouzou». Pour cette année 2024, il a avancé le nombre de 24 interventions qui sont prévues pour la prochaine se fera incessamment (23 avril prochain). Enfin, le Pr Boubchir a mis l'accent sur la sensibilisation en appelant la société civile à multiplier les campagnes pour le don de reins «qui constitue un geste salvateur».

■ Rachid Hammoutène

SENSIBILISATION SUR L'ENDOMÉTRIOSE

Une maladie sous-diagnostiquée

Le diagnostic de l'endométriose, une maladie qui touche beaucoup de femmes et qui reste encore méconnue, connaît une errance de diagnostic variant entre 7 et 12 ans chez la majeure partie des malades, a fait savoir la présidente de l'Association nationale de lutte contre l'endométriose, Assia Belhocine.

L'endométriose est une maladie gynécologique fréquente, qui concerne une femme sur dix, a-t-elle fait savoir en marge du Salon international de la santé (Simem), qui s'est tenu au Centre des conventions d'Oran. Cette maladie résulte de la migration de tissus semblables à la muqueuse utérine en dehors de l'utérus, a-t-elle expliqué, notant que c'est une maladie encore mécon-

nue et sous-diagnostiquée. Le symptôme cardinal de cette maladie se présente sous forme de fortes douleurs abdominales, notamment pendant le cycle périodique chez la femme, a-t-elle indiqué, ajoutant que le retard du diagnostic résulte, en partie, du fait que les femmes atteintes pensent que ces douleurs sont «normales».

Les estimations du nombre de femmes atteintes en Algérie tournent autour de 2,5 millions, alors qu'un nombre important de femmes ne se doutent même pas qu'elles sont atteintes de cette maladie, ou consultent sans trouver de réponse sur ce problème, qui peut provoquer des complications allant jusqu'à la stérilité. L'Association nationale de lutte contre l'endométriose a



été créée pour sensibiliser les femmes sur cette maladie et les orienter pour le diagnostic et la prise en charge, a-t-on encore souligné.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

62 morts et 323 blessés en une semaine



Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont enregistré soixante-deux morts et 323 blessés dans 186 accidents de la route survenus dans leurs territoires de compétence en une semaine. Le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la GN, Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain était la «principale cause» de ces accidents survenus en raison du non-respect du code de la route, soulignant que 170 accidents ont été provoqués par les conducteurs, dont 34 en raison du non-ralentissement dans les virages, 22 à cause de l'imprudence et 19 en raison de la circulation sur la voie de gauche, tandis que 13 ont été provoqués par les piétons. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 12 accidents, suivie de la wilaya d'Alger avec 11 accidents, Boumerdes et Tebessa (10 accidents). Selon le même responsable, le bilan fait ressortir «une hausse» du nombre d'accidents (+33), de morts (+3) et de blessés (+104) par rapport à la semaine précédente. Amrani a expliqué cette hausse par l'implication de camions poids lourds et de véhicules de transport de voyageurs dans plusieurs accidents de la route, appelant les conducteurs à éviter l'excès de vitesse, les manœuvres et les dépassements dangereux.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE D'EL HAMMA

Exposition sur Ben Badis et les ulémas

A L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DU SAVOIR, la Bibliothèque nationale d'El Hamma organise, du 16 au 25 avril, une exposition de livres qui évoquent la vie et l'œuvre du cheikh Ben Badis, fondateur en 1931 de l'Association des ulémas musulmans algériens.

L'exposition comporte également des exemplaires de journaux, tels «Al Nasr» de 1980, «El Djoumhouria» de 1978 et «El Massa» de 1990, où le visiteur découvre des articles retraçant des activités liées à la célébration de cette date et d'autres consacrés à Ben Badis. La plus grande partie de l'exposition est consacrée à ce dernier avec une importante collection d'ouvrages rédigés par lui-même et d'autres qui lui sont consacrés, des études universitaires

sur son œuvre, sa pensée ou ses biographies. D'autres livres évoquent l'histoire de l'Association des ulémas musulmans dont Ben Badis fut le premier président. Sur d'autres ouvrages exposés figurent de grands noms de la culture algérienne, à l'image de Cheikh Tahar Al Djazaïri, Fodhil Al Ouartilani, Larbi Télessi, Bachir Al Ibrahimi, Moussa Nouiouat, Saïd Salhi, Mohamed Ben Cheheb, Mebarek El Mili. Reda Houhou, Mohamed Al Aïd Al Khalifa et Malek Bennabi y figurant. Et d'autres livres resuscitent des fi-

gures culturelles nationales, comme Kateb Yacine, Mouloud Mammeri et Mouloud Feraoun, Mohamed Dib, Mohamed Racim et Frantz Fanon. Simplifiés et illustrés, d'autres ouvrages à destination des jeunes lecteurs permettent de mieux connaître, de découvrir ces grands noms de la littérature et de la culture nationales. En plus des livres et périodiques, l'exposition comporte quelques photographies de personnalités politiques dont des ex-ministres, notamment Zhor Ounissi, Abdelhamid Mehri, Boualem Baki qui visitent des expositions consacrées à Youm El Ilm. Sur d'autres étalages, des microfilms de publications des revues Al Chihab, Al Mounaq et «El Bassair» et d'autres publications de l'Association des ulémas musulmans sont exposés.

■ M. Hakim



LEÏLA HAMOUTÈNE, ÉCRIVAINNE

L'histoire à travers des destins de femmes

Leïla Hamoutène, professeure de français et écrivaine, a animé, vendredi dernier, une rencontre à la Maison Diocésaine d'El Biar, Alger, pour présenter ses deux ouvrages : «L'Écharpe de Zeïneb» et «Le seuil du moment» parus en 2014 et 2021 chez «Casbah Editions».

Après avoir publié deux recueils de nouvelles, un roman et un recueil de poèmes, Hamoutène a entrepris de revisiter dans «L'Écharpe de Zeïneb» le temps passé pour relater l'histoire de l'Algérie et rendre hommage à toutes les combattantes qui ont donné le meilleur d'elles-mêmes pour le pays. Elle a exploré le destin de femmes partageant un même arbre généalogique et qui se sont engagées, de différentes manières, dans la résistance durant l'occupation coloniale. Ce récit met en lumière la résilience de femmes qui ont sacrifié et souffert pour une



cause qui les dépasse tout en s'interrogeant sur le prix à payer pour une telle résistance singulière. Le roman est structuré en trois parties, dévoil-

lant un panorama historique riche et mouvementé. Le lecteur est transporté aux premières heures de la colonisation en Algérie en 1840.

Zeïneb, une jeune fille, fuit l'avancée des troupes coloniales, jusqu'aux événements tragiques de mai 1945 et la Révolution.

Le récit, loin de suivre une chronologie stricte, utilise des flashbacks pour immerger le lecteur dans des époques différentes, liées par le souvenir de Zeïneb, figure emblématique de la famille. Des scènes poignantes d'incendie, de massacre, de torture et de résistance se succèdent, captivant le lecteur qui plonge au cœur de l'histoire tourmentée de l'Algérie.

La dernière partie du roman introduit des personnages contemporains comme Sara et Amel qui témoignent de la montée du terrorisme et des événements de la décennie noire.

A travers ces destins croisés, Leïla Hamoutène offre une réflexion profonde sur l'héritage douloureux

du passé et ses résonances dans la société. «Le châle de Zeïneb» prenant pour contexte près de 200 ans d'Histoire s'appuie sur de longues recherches historiques. «Il m'a fallu plus d'une année de travail pour réunir la documentation nécessaire, bien que l'écriture du roman en elle-même ait été beaucoup plus rapide, environ 6 mois», a-t-elle affirmé.

Les ouvrages de Hamoutène nous invitent à plonger dans l'histoire mouvementée de l'Algérie, d'où émerge une épopée presque mythique, racontée à travers le destin de femmes qui, chacune à sa manière, vivront intensément une période de cette histoire.

Chaque voix exprime une part d'émotion au milieu des événements tragiques, illustrant la remarquable résilience de la femme algérienne à travers les siècles.

■ Rostom Belgacem

RAMDANE LASHEB, AUTEUR ET CHERCHEUR

«Sauvegarder la diversité culturelle»

Ramdane Lasheb, diplômé de l'Université de Pau (France), est auteur de plusieurs ouvrages dont «Éducation au patrimoine culturel à travers l'expérience des fouilles archéologiques» et une monographie de son village natal, Tala Khelil, dans la région de Béni Douala (Tizi Ouzou). Il met en avant, dans cet entretien, l'importance du patrimoine et de la diversité culturels.

Entretien réalisé par Samira Belabed

Pourquoi l'intérêt est de plus en plus manifeste pour le patrimoine ?

C'est en raison d'enjeux politiques et économiques. Pour de nombreux pays qui ont opté pour le tourisme culturel, il constitue un attrait pour les touristes et représente une ressource économique de développement durable. Dans son enjeu identitaire, le patrimoine culturel est un moyen politique d'affirmation de l'identité nationale. On s'y intéresse aussi pour préserver la diversité culturelle, menacée par la mondialisation, qui tend à uniformiser toutes les formes de culture et met en danger l'identité de communautés et de minorités.

Le patrimoine culturel a été longtemps vu sous la conception occidentale de l'objet et de la matérialité

qui ne reconnaissait pas la diversité culturelle, mais sous la pression des pays du Sud, les théoriciens et professionnels du patrimoine ont décidé de revoir la définition du concept de patrimoine. Les débats ont conduit à la consécration du patrimoine culturel immatériel par l'Unesco. La convention de 2003 sur le patrimoine culturel immatériel reconnaît et légitime l'existence d'autres manières de penser le concept de «patrimoine». Des intellectuels comme A. Hampâte Bâ, Mouloud Mammeri, pour ne citer que ceux-là, défenseurs de la culture populaire et de l'oralité, ont essayé auparavant d'attirer l'attention et d'éveiller les consciences sur le détournement négatif de la conscience du passé plus aliénante. A. Hampâte B. a interpellé l'Unesco, lors de la onzième conférence générale en 1960, et demandé à ce que «la sauvegarde des traditions orales soit considérée comme une opération de nécessité urgente au même titre que la sauvegarde des monuments». Mammeri a aussi revendiqué une vision non occidentale de la culture.

La convention de l'Unesco de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel reconnaît la diversité culturelle et insiste notamment dans son article 2-2 sur le rôle des acteurs sociaux, c'est-à-dire les dépositaires de la culture (des communautés, des groupes et,

le cas échéant, des individus). Comme elle insiste sur la dimension historique. Par la reconnaissance de ces derniers, l'Unesco œuvre pour la sauvegarde et la protection de la diversité culturelle et le respect des minorités culturelles.

L'article 2 de celle-ci, par exemple, fait référence au développement durable, qui doit être entendu comme un désir de continuité dans le respect de l'environnement et de la gestion sage des ressources naturelles. Ainsi, la disparition, par exemple, de certaines plantes risque de conduire à celle des savoir-faire liés à la pratique de la médecine et de la science. Sauvegarder le patrimoine culturel dans sa version dynamique revient à protéger la diversité culturelle, une dimension fondamentale pour le dialogue interculturel, pour le rapprochement des peuples, la paix et les droits humains.

Vous vous êtes intéressé aux poésies. Quelles sont vos motivations pour sauver cette richesse ?

Cela fait un bon bout de temps que j'ai commencé à m'intéresser à la collecte de la littérature orale sous toutes ses formes (poésies, récits de fondation de villages et autres). Mon ouvrage «Chants féminins de la guerre 1954-1962» est un travail de «sauvegarde» qui obéit à un processus de collecte, d'identification, de transcription, d'étude et de promotion. En s'appuyant sur l'analyse de



contenu du corpus poétique et différents entretiens réalisés sur le terrain, je me suis attelé à montrer comment est née et diffusée cette poésie, puis j'ai exploré les thèmes. J'ai évoqué ensuite l'apport de ce genre littéraire à la guerre et à la femme et, enfin, son intérêt pour l'histoire. Le but est non de revitaliser cette poésie, c'est-à-dire de la sauvegarder dans le sens de la viabilité, mais de conserver une mémoire en voie de disparition puisqu'elle ne connaît pas de transmission. C'est une poésie née dans le contexte de la

guerre et pour la guerre.

Sur quel projet travaillez-vous ?

Les idées de projet liées à la formation expérientielle, à l'éducation et à la sauvegarde du patrimoine culturel sont nombreuses. Je suis sur un projet portant sur l'exploration d'un phénomène lié à la confrontation au sacré. Je veux montrer en quoi l'expérience de la fouille archéologique d'une sépulture éduque à une altérité universelle, celle de la reconnaissance réciproque de l'Autre.

Quel regard portez-vous sur la protection du patrimoine en Algérie ?

Si on s'en tient au nombre d'éléments de notre patrimoine culturel inscrits à l'Unesco et l'échelle nationale et locale, beaucoup d'efforts ont été faits. Il n'en demeure pas moins qu'en matière de protection et, surtout, de sauvegarde du patrimoine culturel, beaucoup reste à faire. La sauvegarde de la diversité culturelle pour laquelle notre pays s'est engagé doit se concrétiser. Or, force est de constater que nos langues parlées quotidiennement ne sont pas prises ou peu en charge. Pourtant, elles ne sont pas seulement des outils de communication, mais constituent le tissu de nos expressions culturelles, des vecteurs de nos valeurs et de notre identité et traduisent notre propre façon de voir le monde.

■ S. B.

Par Benhadi Aziz Madani, instructeur à la Fédération internationale des échecs

TOURNOI DES CANDIDATS ET DES CANDIDATES AU GREATHALL À TORONTO (CANADA) 11^e RONDE Le Russe «Nepo» et la Chinoise Tan prennent les devants

A TROIS JOURNÉES DE LA FIN, Ian Nepomniachtchi mène le bal, suivi de Gukesh et Nakamura avec 6,5 points. Il reste trois tours à ce marathon et chaque partie compte.

Les tournois des candidats et des candidates qui se déroulent du 3 au 23 avril 2024 à l'hôtel de ville de Toronto au Canada entrent dans leur phase finale et la tension est palpable. De nombreuses parties de la onzième ronde se sont jouées à double tranchant, les joueurs ratant plusieurs occasions. La partie entre Ian Nepomniachtchi dit «Nepo» contre Vidit Santosh Gujrathi était la dernière à se terminer. Jouant avec les pièces noires, Nepomniachtchi avait une position douteuse, mais son adversaire paniqué en quelque sorte commut une grave erreur, lui ayant donné l'occasion de gagner la partie et de reprendre seul le leadership avec 7 points. Visiblement déçu d'avoir raté la suite gagnante, Vidit Gujrathi l'a montré à la fin de la partie à Nepomniachtchi, le co-leader jusque-là de Nepomniachtchi à savoir Gukesh Dommaraju, a réalisé une solide partie nulle contre Fabiano Caruana et est par conséquent mené d'un demi-point. Caruana a expliqué: «J'ai été dans une position un peu moins bonne tout au long de la partie, donc je ne peux pas vraiment être contrarié. L'essentiel était que si je perds, je suis presque complètement hors de combat... J'ai encore deux parties avec les blancs les trois dernières rondes». Pour la rencontre entre Praggnanandhaa Rameshbabu et Hikaru Nakamura, c'est le grand maître canadien d'origine russe, Evgeny Bareev, ancien participant aux éditions précédentes des tournois des candidats, qui a donné le coup d'envoi. Hikaru Nakamura a solidement contrôlé le jeu avec les pièces noires avant de capitaliser sur les erreurs de son adversaire et d'ajouter une victoire importante à sa feuille de route.

Praggnanandhaa aurait pu égaliser à plusieurs reprises, mais au lieu de cela, il a toujours choisi des continuations plus complexes et a continué à forcer le gain, ce qui a permis à la position de Nakamura de s'améliorer de plus en plus. Le joueur américain a été précis dans la conversion de son avantage, ne laissant aucune chance de contre-jeu à son adversaire. La fin de partie était égale, mais le grand maître indien a déclaré: «J'ai commencé à jouer pour gagner, ce qui est une horrible décision.» Pour sa part Alireza Firouzja a profité d'une erreur de Nijat Abasov et a triomphé en seulement vingt quatre coups après que son adversaire eut commis une grave erreur de calcul. Alireza Firouzja a rassuré ses supporters en affirmant qu'il n'abandonnait pas les échecs: «Dans mes streams, si vous regardez mes blitz, je l'ai dit mille fois aussi. C'est une épreuve difficile, bien sûr...mais c'est une bonne expérience, je veux dire, on apprend.» Si la première place est désormais hors de portée du Français d'origine iranienne, bien finir pour préparer l'avenir reste un objectif tout-à-fait honorable. A trois journées de la fin, Ian Nepomniachtchi mène le bal, suivi de Gukesh et Nakamura avec 6,5 points.

Il reste trois tours à ce marathon et chaque partie compte. Après avoir remporté sa victoire avec les pièces noires, Nepomniachtchi aura les blancs lors de la prochaine ronde contre Praggnanandhaa. Nakamura cherchera à marquer

contre Firouzja, et Gukesh devra peut-être faire de même avec les noirs contre Abasov pour rester en lice. Caruana est, plus ou moins, en territoire incontrournable contre Vidit s'il veut rattraper son retard. Dans le tournoi des candidates, Tan Zhongyi a remporté une partie importante contre Kateryna Lagno. Alors que cette dernière manquait de temps, Tan a choisi de jouer de manière risquée et agressive, donnant une chance incroyable à son adversaire. Lei Tingjie, la compatriote de Tan, a également joué avec audace et agressivité contre Anna Muzychuk en sacrifiant une pièce suivi d'une attaque à l'aile roi. Le chemin vers la victoire a été difficile et après la partie, Lei a déclaré qu'elle avait eu de la chance de s'échapper avec la partie nulle et qu'elle n'avait pas envisagé la bonne continuation.

L'Indienne Vaishali Rameshbabu a aidé les leaders chinois en battant Aleksandra Goryachkina dans une bataille intense faite de nombreuses erreurs. Vaishali a surpris son adversaire dès l'ouverture et a progressivement dominé Goryachkina, mais a laissé échapper son avantage d'un coup avant d'atteindre le contrôle du temps. Cependant, elle était toujours la seule à jouer pour la victoire. A un moment donné, la position s'est répétée trois fois, mais Goryachkina a finalement décidé de ne pas revendiquer la répétition, car elle n'en était pas entièrement sûre. Cependant, la jeune joueuse indienne a fait preuve d'une mentalité de combat dans cette partie en continuant à jouer, dans l'espoir de trouver plus d'occasions. Elle a été dûment récompensée en fin de partie, où son adversaire expérimentée a finalement commis une erreur et a dû abandonner. Dans la dernière partie de l'épreuve féminine, Humpy Koneru a battu Nurgul Salimova à la suite d'une partie simple et solide. Les résultats de la onzième journée ont été extrêmement importants pour le classement du tournoi. Tan Zhongyi est désormais le seul leader avec 7,5 points, suivi de près par Lei Tingjie avec 7 points, suivi de Goryachkina, Koneru et Lagno qui sont à deux points du leader, un écart presque impossible à combler en trois rondes. Il est désormais clair que la course à la première place du tournoi des candidates se disputera entre deux joueuses chinoises, Tan Zhongyi et Lei Tingjie. «Si l'une de nous peut devenir première et que la couronne reste en Chine, pour moi, c'est une bonne chose pour les échecs chinois», a déclaré Lei Tingjie. «Tan est en tête, donc maintenant je n'ai plus aucune pression.» A rappeler que le tournoi des candidats est une épreuve de catégorie 20 avec une moyenne Elo de 2745 points et une participation de l'élite mondiale à savoir le Russe Ian Nepomniachtchi Elo 2758 points, l'Indien Praggnanandhaa Rameshbabu Elo 2747 points, l'Américain Fabiano Caruana Elo 2804 points, l'Azéri Nijat Abasov Elo 2632 points, l'Indien Vidit Gujrathi Elo 2747 points, l'Américain Hikaru Nakamura Elo 2789 points, le Français Alireza Firouzja Elo 2760 points et l'Indien Gukesh Dommaraju Elo 2747 points; et dans l'épreuve féminine de catégorie 11 avec une moyenne Elo de 2517 points, il y a la présence de la Chinoise Lei Tingjie Elo 2550 points, de la Russe Kateryna Lagno Elo 2542 points, de l'autre Russe Alexandra Goryachkina Elo 2553 points, de la Bulgare Nurgul Salimova Elo 2426 points, de l'Ukrainienne Anna Muzychuk Elo 2520 points, de l'Indienne Vaishali Rameshbabu Elo 2481 points, de la Chinoise Tan Zhongyi Elo

2521 points et de l'Indienne Humpy Koneru Elo 2546 points.

Partie n°1

Blancs : Praggnanandhaa R. (Inde)

Noirs : Nakamura Hikaru (USA)

Tournoi des candidats à Toronto (2024)

Gambit de la dame

1.d4 d5 2.c3 Cf6 3.c4 e5 4.cxd5 cxd4 5.Dxd4 Dxd5 6.Cc3 Dxd4 7.Cxd4 a6 8.g3 e5 9.Cb3 Cc6 10.Fg2 a5 11.Cb5 Fb4+ 12.Fd2 Re7 13.a3 Fxd2+ 14.Cxd2 a4 15.Cc4 Fe6 16.Tc1 Ta6 17.0-0 Td8 18.Ce3 Ta5 19.Fxc6 bxc6 20.Cc3 Fb3 21.Cb1 Ta6 22.f4 e4 23.Rf2 Tb6 24.Cc3 g6 25.Tb1 Cd5 26.Tbc1 f5 27.g4 fxg4! 28.Cxg4 Cxf4 29.Re3 Cd5+ 30.Rxe4 Cxc3+ 31.bxc3 e5 32.Tf4? 32.Rf4

Diagramme n°1

32...Fd5+! 33.Re3

h5! 34.c4 Fa8

35.Ch6 Te6+ 36.Rf2

Tf6 37.Rg3 Th8

38.Txf6 Rxf6

39.Tf1+ Rg7! 40.Cf5+ gxf5 41.Txf5

Tc8 42.Txh5 Fb7 43.Rf4 Fa6 44.Re5

Rg6 45.Th4 Rg5 46.Th3 Fxc4

47.Tg3+ Rh6 48.e4 Tc6 49.Rf5

Ff7 50.Re5 e4 51.Rd4 Td6+ 52.Rc5

Td3 53.Rb4 Tb3+ 54.Rxa4 Txg3 0-1

Partie n°2

Blancs : Vidit Santosh Gujrathi (Inde)

Noirs : Nepomniachtchi Ian (Russie)

Tournoi des candidats à Toronto (2024)

Défense russe

1.e4 e5 2.Cf3 Cf6 3.Cxe5 d6 4.Cc4

Cxe4 5.De2 De7 6.Cc3 Cxc3 7.bxc3

Fg4 8.Dxe7+ Fxe7 9.Tb1 b6 10.d4

Fe6 11.a4 0-0 12.Cc3 Fg5 13.c4 Te8

14.h4 Ff6 15.c3 e5 16.Fd3 Cc6

17.d5 Ce5 18.Fxh7+ Rxh7 19.dxe6

fxe6 20.Re2 Tad8 21.g4 g6 22.g5

Fg7 23.a5 bxa5 24.Tb7 Td7 25.Txd7

Cxd7 26.Td1 Ff8 27.Cg4 Tb8 28.Ff4

Tb2+ 29.Rf3 e5 30.Fe3 Cb6

31.Cf6+ Rh8 32.Re4 a4 33.Ta1 Tb3

34.Rd3 a3 35.Fc1 a5 36.Fxa3d5

37.Rc2

37.Fc1! dxc4+ 38.Rc2

37...dxc4= 38.Ce4 Tb5 39.Td1 Fe7

40.Te1 Rg7 41.Cd2 Fd6 42.Ce4 Fe7

43.Cg3

Diagramme n°2

43...Tb3! 44.Fc1

Cd5 45.Ce4 Rf7

46.Fd2 a4 47.Ta1

Cb6 48.Fe3 Tb5

49.Cd2 Ta5 50.Rb2

Re6 51.Ra3 Tb5 52.Tc1= Rf5 53.f3

Cd5 54.Rxa4= Tb8 55.Cxc4 e4

56.fxe4+ Rxe4 57.Ff2 Rd3 58.Fg3

Cxc3+ 59.Ra3 Tb460.Cb2+?

60.Ce5+Rd2 61.Tg1

60...Rd2 61.Tf1 c4! 62.Tf2+ Ce2

63.Fe5 c3 64.Tf7 Tb7+ 65.Ra4 c2

66.Cc4+ Rd3 67.Cb2+ Re4 0-1

Partie n°3

Blancs : Gukesh D. (Inde)

Noirs : Caruana Fabiano (USA)

Tournoi des candidats à Toronto (2024)

Gambit de la dame

1.d4 Cf6 2.c4 e6 3.Cf3 d5 4.Cc3

Cbd7 5.cxd5 exd5 6.Fg5 h67.Fh4 c6

8.e3 g5 9.Fg3 Ch5 10.Fd3 Cxg3

11.hxg3 Fg7 12.0-0 Cb6 13.Dc2 0-0

14.b4 De7 15.Tab1 Fe6 16.a4

Cd717.a5 a6 18.Ca4 Tad8 19.Cc5

Cxc5 20.bxc5

Diagramme n°3

20...f5! 21.Dc3 Tf7

22.Tb4 Dc7 23.Tb2

Te8 24.Ce5 Fxe5

25.dxe5 h5 26.f4

Dd8 27.fxg5 Dxc5



28.Tf3 Dg7 29.Tbf2 Fd7 30.Db4 Fc8 31.Fxf5 Txf5 32.Txf5 Fxf5 33.Txf5 Txe5 34.Txe5 Dxe5 35.Dxb7 Dxc3 36.Dxc6 De1+ 37.Rh2 Dh4+ 38.Rg1 De1+ 39.Rh2 Dh4+ 40.Rg1 De1+ Partie nulle

Blancs : Firouzja Alireza (France)

Noirs : Abasov Nijat (Azerbaïdjan)

Tournoi des candidats à Toronto (2024)

Début Reti

1.Cf3 Cf6 2.b3 c5 3.Fb2 Cc6 4.e3

g6 5.d4 cxd4 6.Cxd4 Fg7 7.Fe2 0-0

8.0-0 Cxd4 9.Fxd4 d5 10.Cd2 Dd6

11.c4 Td8 12.cxd5 Dxd5 13.Ff3 Df5

14.Tc1 Ce8 15.Te5 e5 16.Cc4! f6

17.Td5! Txd5 18.Fxd5+ Rh8 19.Fc5

Dd7 20.Ff3f Tb8?

20...Dc7

21.Fxa7Ta8

Diagramme n°4

22.Cb6! Dxd1

23.Txd1 Txa7

24.Td8 1-0

Partie n°5

Blancs : Lei Tingjie (Chine)

Noirs : Muzychuk Anna (Ukraine)

Tournoi des candidates à Toronto (2024)

Partie italienne

1.e4 e5 2.Cf3 Cc6 3.Fc4 Fc5 4.d3

Cf6 5.0-0 d6 6.c3 a5 7.Cbd2 0-0

8.Te1 Fe6 9.Fb5 Db8 10.Cf1 Da7

11.Te2 a4 12.h3 Da5 13.Fxc6 bxc6

14.Cg5 Fb615.Cg3 h6 16.Cf3 Tfd8

17.Fd2 Da6 18.Dc1 Dxd3

Diagramme n°5

19.Fxh6! gxh6

20.Dxh6 Ce8!

21.Td2 Dc4!

22.Cxe5 dxe5

23.Txd8 Txd8

24.Dg5+ Rf8! 25.Dxd8 a3! 26.Dd2!

axb2 27.Dxb2 Dd3 28.Rh2 Cd6

29.Te1 Cb5 30.c4 Dc3 31.De2Fxc4

32.Dg4 Cd6! 33.Dg5 Dxe1 34.Cf5

Cxf535.Dd8+ Rg7 36.Dg5+ Rf8

37.Dd8+! Rg7 38.Dg5+! Rh8

39.exf5 f6!40.Fxf6+ Rg8 41.Dg6+

Rf4 42.Df6+ Df7

42...Re8!

43.Dd8+ Fe8 44.Df6+ Rg8 45.De7!

Fh5 46.Dg5+ Rf8 47.Df6+! Re8

48.Dxc6+ Rd8 49.Dd5+! Rc8

50.Da8+ Rd7 51.Dd5+ Rc8 52.Da8+

Rd7 53.Dd5+ Partie nulle

Partie n°6

Blancs : Tan Zhongyi (Chine)

Noirs : Lagno Kateryna (Russie)

Tournoi des candidates à Toronto (2024)

Ouverture catalane

1.Cf3 d5 2.g3 Cc6 3.Fg2 e6 4.0-0

Fe7 5.d4 0-0 6.Cbd2 c5 7.dxc5 Fxc5

8.c4 Cc6 9.e3 b6 10.b3 Fb7 11.Fb2

dx4 12.Cxc4 De7 13.Cg5 e5

14.Ce4 Cxe4 15.Fxe4 Tad8 16.Df3

f5 17.Fd5+ Rh8 18.Fxc6 e4 19.Df4

Fxc6 20.Tfd1 Fd5 21.Ce5 Rg8 22.h4

De6 23.Cc4 Fe7 24.Tac1 h6 25.Dc7

b5

26.Ce5

26.De5! Tf6 (26...bxc4 27.Dxc7 mat)

27.Dxc6+ Txe6 28.Ca3

26...Ff6= 27.Tc5 Tfe8?

27...f4!

28.Txb5 Fxb3?

28...f4! =

29.Txd8+ Fxd8 30.Dxa7 Fd1?

30...Fd5 31.Cc6 Ff6

31.Cc6 Ff6 32.Fxf6 Dxf6 33.Dd7

Fh5 34.Txf5 Da1+ 35.Rh2 Dxa2

Diagramme n°6

36.g4 Fg6 37.h5

Fxf5 38.Dxe8++

Rh7 39.Rg3 Fe6?

39...De6 40.Dxe6

(40.Ce7 Fxg4

41.Dg6+ Rh8=)

40...Fxe6 40.Cd4? 40.g5 Fg8 41.Dxe4+ Rh8 42.gxh6 40...Fd5? 40...Fg8 41.Dxe4+ Rh8 41.De5 Fa8 42.Ce6 Da7 43.Df5+ Rg8 44.Df8+ Rh7 45.g5 hxg5 46.Cxg5+ Rh6 47.Rh4 1-0

Partie n°7

Blancs : Koneru Humpy (Inde)

Noirs : Salimova Nurgul (Bulgarie)

Tournoi des candidates à Toronto (2024)

Gambit de la dame

1.d4 d5 2.c4 c6 3.Cf3 Cf6 4.e3 Ff5

5.Cc3 e6 6.Ch4 Fg6 7.Cxg6 hxg6

8.Fd2 Cbd7 9.cxd5 exd5 10.Dc2

Dc7 11.h3 Fe7 12.0-0 0-0 13.Fe2

Rb8 14.Rb1 Te8 15.g4 g5

16.Df5 Cb6 17.Dxc5 Ce4 18.Df5

g6 19.Df3 f5 20.Dg2 Tcf8 21.Cxe4

fxe4 22.Tdf1 g5 23.f3 exf3 24.Txf3

Txf3 25.Dxf3 Tf8 26.Dg2 Fd6

27.Fd3 Ce4 28.Fc1 Te8 29.e4 Ff4

30.e5 Db6 31.Fxf4 gxf4 32.Df2

Td8 33.Te1 Db4 34.Fxc4 dxc4

35.Dxf4 c3

Diagramme n°7

36.e6+ Rc8

37.Txc3 Txd4

38.Df5 Td1+

39.Rc2 Te1

Mots fléchés

Essentielle	Liquide nourricier	Grecque	Certain	Absence d'infection
Controverses publiques	Temps libre	Pistolets automatiques	Processives	Greffes
↳	↓	↓	↓	↓
Explosion stellaire			Vase	
Horrible			Réfléchi	
			↓	Suivent la théorie
				Divisible par deux
Champion		Outils tranchants		↓
Animal unicellulaire			Voyelles	Cardinal
↳			Père de Jason	
Infinitif		Jointe		↓
Dans le vent		Maisons russes		
↳	Ville algérienne	↓		Adora
	Lac américain			
Possessif	↓		La rumeur	Possessif
Ennuyeuse			Champion	Roi d'Israël
↳			↓	↓
				Révolution
Partie du Jurassique			Ancien empire d'Asie	↓
Puissantes marraines				
↳			Posture de yoga	

Grille Muette

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

VERTICALEMENT

- I- Table des matières.
 - II- Qui se reproduisent par des œufs.
 - III- Fleuve noir. Dans le vent. Titane.
 - IV- Erige. Couche.
 - V- Période. Fait feu.
 - VI- Quotient intellectuel. Convenir.
 - VII- Qui appellent au renforcement des rangs.
 - VIII- Elève. Note.
 - IX- Voyelles. Disposer en boucles.
 - X- Enfant d'Aphrodite. Hitlérien. Pouffé.
- 1- Rossignol des murailles.
 - 2- Mère d'Abel. Nettoyer à l'eau.
 - 3- Saccage. Maîtresse de Zeus.
 - 4- Sabre. Titan.
 - 5- Dieu d'Egypte. Méchant.
 - 6- Sélectionné. Relations.
 - 7- Lettres de Constantine. Rares, ce sont des lanthanides
 - 8- Nœud. Monnaie d'Europe.
 - 9- Shoot. Trimer dur.
 - 10- Sociétés choisies. Sélection.

Sudoku

8					5			
	5			2		8		9
	2	9		3	6			
			7			5		
3	6		4		1			
4			3			1		8
					8	2	7	5
	3		5			4		
5	8			4				

Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3X3 doivent contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

Mots codés

16	3	6	12	17	1	20	11	3	18
A	M		L						
12	16	7	18		15	16	8	7	14
					P				
16	8	20	18	9	7	18	10	9	
3	7	18		11	9	12		16	2
6	18		11	6	7		16	13	18
7		14	9	11	20	16	12	18	
19	10	16	8	20	10	3		1	1
10	9	13	18		18	10	18		11
18	8	18		10	12	1	20	18	9
1	18	20	11	8		18	14	11	20

Règle du jeu

Dans la grille ci-contre, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représentant toujours la même lettre, reconstituez les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, trouvez le mot dont les premières lettres sont déjà indiquées dans la grille.

SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

Mots Fléchés

Essentielle	Liquide nourricier	Grecque	Certain	Absence d'infection
Controverses publiques	Temps libre	Pistolets automatiques	Processives	Greffes
↳	↓	↓	↓	↓
Explosion stellaire			Vase	
Horrible			Réfléchi	
			↓	Suivent la théorie
				Divisible par deux
Champion		Outils tranchants		↓
Animal unicellulaire			Voyelles	Cardinal
↳			Père de Jason	
Infinitif		Jointe		↓
Dans le vent		Maisons russes		
↳	Ville algérienne	↓		Adora
	Lac américain			
Possessif	↓		La rumeur	Possessif
Ennuyeuse			Champion	Roi d'Israël
↳			↓	↓
				Révolution
Partie du Jurassique			Ancien empire d'Asie	↓
Puissantes marraines				
↳			Posture de yoga	

Sudoku

8					5			
	5			2		8		9
	2	9		3	6			
			7			5		
3	6		4		1			
4			3			1		8
					8	2	7	5
	3		5			4		
5	8			4				

Mots codés

A	M	L							
Y	S	T	O	M	E				
L	A	I	E	P	A	N	I	C	
A	N	T	E	R	I	E	U	R	
M	I	E	O	R	L	A	V		
B	E	O	B	I	A	G	E		
I	C	R	O	T	A	L	E	S	
Q	U	A	N	T	U	M	S	S	
U	R	G	E	E	U	E	O		
E	N	E	U	L	S	T	E	R	
S	E	T	O	N	E	C	O	T	

Grille muette

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	R	E	P	E	R	T	O	I	R
II	O	V	I	P	A	R	E	S	L
III	U	E	L	E	I	N	T	I	T
IV	G	L	E	V	E	L	I	T	
V	R	E	I	T	I	R	E	S	
VI	Q	I	A	L	L	E	R	S	
VII	U	N	I	T	A	I	R	E	S
VIII	E	C	O	L	I	E	R	U	T
IX	U	E	A	N	N	E	L	E	R
X	E	R	O	S	S	S	S	R	I

LES COURSES À BARIKA



LE CHEVAL DU JOUR
9-Hadid d'Hem

LE COUP SUR PLACÉ
3-Kirname

LE JOKER DE CHARME
12-Caloue

LE QUINTÉ SPÉCULATIF
9-3-11-12-X

LE PRONOSTIC
VÉRITÉ

3- Kirname / 9-Hadid / 11-Kawkeb Echark / 13-Anbar El Mesk/ 10-Falada / 1-Benhidar Al Hocein / 4-Mylan / **En H.S :3-9-11-13-X**

TURIE

HORIZONS • Dimanche 21 Avril 2024



21

Kirname, une belle chance

C'est à une épreuve de bonne qualité que nous sommes conviés ce dimanche à l'hippodrome Guiri Aissa de Barika ou uniquement à l'exception du male bai de 6ans, Nagor qui semble traverser une mauvaise passe comme le montrent ses dernières sorties, mais qui reste quand même jouable pour peu qu'il retrouve une partie de ses moyens, les douze autres concurrents aussi extraordinaires que cela puisse paraître, ont des chances de figurer à l'arrivée. Il faudra donc ratisser large afin de dénicher les bons raccourcis qui puissent nous permettre de trouver peut-être la bonne combinaison de ce pari mutuel support au Tiercé Quarté et Quinté et il faut rendre hommage à cet effet aux professionnels de ce grand hippodrome qui ont toujours donné le meilleur d'eux-mêmes depuis son ouverture vers la fin des années 80 et début des années 90 afin que le noble animal, notre ami cheval puisse se frayer une place dans la cour des grands en donnant de grands produits aux épreuves hippiques grâce à un élevage de qualité qui n'a rien à envier aux autres haras spécialisés dans ce créneau, ou sont issus des champions qui ont inscrit leurs noms au palmarès des plus belles épreuves du calendrier hippique ou les célèbres écuries Missaoui, Guiri, Lekouara, Chebili, Khodja, Ras Ghorab, Lebid, Guendouz pour ne citer que ceux-là, ont rivalisé avec succès avec les écuries de renom de l'époque, il faut reconnaître que l'épreuve qui nous est proposée ce dimanche à fort belle allure et a de quoi satisfaire même le plus exigeant de nos amis turfistes qui auront à plancher sur les chances d'excellents coursiers dans l'épreuve qui nous intéresse et qui s'adresse aux chevaux de 4ans et au-dessus Pur-sang arabe, nés et élevés en Algérie, n'ayant pas totalisé la somme de 351.000DA en gains et places depuis le 01.10.2023. Poids 4ans 51 kg, 5ans et plus 53kg avec surcharge de 1kg par tranche de 70.000Da reçus en gains et places depuis la même date d'effet de la condition et il faut reconnaître que les chevaux susceptibles de s'illustrer au sprint final afin de former la combinaison gagnante, demeurent légion, ce qui rajoute à la difficulté de pouvoir pronostiquer le bon ticket, comme quoi, des martingales restent la seule alternative afin de palier à cet impondérable. Cependant, le protégé de l'excellente écurie AL.Bendjekidel le male gris de 6ans Kirname qui reste sur de très bonnes tentatives me paraît le plus apte à venir épingle à son tableau de chasse l'épreuve qui nous intéresse.

■ Y. S.

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL							
DIMANCHE 21 AVRIL 2024				PRIX : N'GAOUS PUR SANG ARABE N.E.E			
QUARTÉ-QUINTÉ				15h30			
				350.000 DA • 1.600 MÈTRES			
PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
I.Chenihi	1	Benhidar Al Hocein	F.Chaabi	58	11	F.Chaabi	Sur sa valeur
S.Mekideche	2	Faridix	A.Hebri	58	05	A.Hebri	L'enigme
Al.Bendjekidel	3	Kirname	Am.Bendjekidel	57	08	Am.Bendjekidel	Peut vaincre
Y.Delaldja	4	Mylan	Ch.Attallah	57	10	Ch.Attallah	Bien monté
Cb.Missaoui	5	Orgaid	A.Kouaouci	56	04	A.Kouaouci	Méfiance
I.Chenihi	6	Ezzaim	Jj.Y.Mouissi	56	09	Jj.Y.Mouissi	En méforme
Ai.Lamici	7	Aqsa Falastini	B.Gacem	55	02	B.Gacem	Trouble-fête
Abz.Lamici	8	Nagor	H.Raache	55	13	H.Raache	Difficile
R.Sellaoui	9	Hadid D'hém	O.Chebbah	55	01	O.Chebbah	Belle carte
K.Mahour Bacha	10	Falada	S.Benyettou	55	03	S.Benyettou	Ne pas négliger
Mt.Chaouche	11	Kawkeb Echark	D.Boubakri	55	07	D.Boubakri	En bon rang
Kh.Ras Ghorab	12	Caloue	Ms.Zouar	54	06	Ms.Zouar	Le joker
F.Atallah	13	Anbar El Mesk	Ab.Attallah	54	12	Ab.Attallah	Bien placée

(o) : Cheval portant une œillère



1-Benhidar Al Hocein : Malgré son inconstance avérée, cette habituée des épreuves à caractère, qui vient de terminer en tête des battus sur une distance à peu près similaire à celui du jour, misera sur sa longue expérience pour venir améliorer son dernier classement.

2-Faridix : Tout dépendra de sa qualification dans l'épreuve du jour.

3-Kirname : Il vient de terminer dans l'argent à sa dernière sortie face à bon nombre de concurrents engagés, ce qui lui confère une chance non négligeable pour venir terminer en bon rang à l'arrivée dans ce lot largement à sa portée, voire mettre tout ce beau monde d'accord.

4-Mylan : Ce mâle azezan de 6 ans qui vient de terminer 5^e sur 1400 mètres a été délaissé par l'excellent jockey O. Chebbah, qui a préféré défendre les chances du cheval Hadid d'Hem. Cependant, son jockey du jour CH. Attallah reste en mesure de palier ce changement.

5-Orgaid : Ce n'est pas un modèle de régularité, créant l'exploit de temps à autre. On l'envisagera en cas de défaillance des chevaux les plus appuyés au jeu, mais il aurait préféré certainement un parcours plus réduit, mais avec le chevronné jockey A. Kouaouci, il peut tenir tête aux meilleurs de l'épreuve.

6-Ezzaim : Il semble marquer le pas comme le montrent ses dernières sorties, fort décevantes aussi bien les unes que les autres. Cependant, un sursaut d'orgueil de sa part n'est pas à écarter, car il retrouve le jeune jockey Y. Mouissi qui le connaît parfaitement.

7-Aqsa Falastini : En progrès constant, ce mâle azezan de 6 ans, qui vient de remporter une belle victoire sur 1400 mètres à M'sila et qui pour peu qu'il ne soit pas contrarié par la défection de son jockey habituel O. Chebbah, mettra à son profit sa forme affichée pour continuer sur sa lancée.

8-Nagor : Ses deux dernières sorties n'ont guère été concluantes, alors qu'il restait sur une victoire sur 1400 mètres au Caroubier. Cependant, ses fréquents changements de monte, ajoutés à sa méforme présente, risquent d'influer négativement sur son rendement à l'arrivée.

9-Hadid d'Hem : Il a déjà fait ses preuves dans des épreuves de même qualité que celle du jour et malgré la présence de certains ténors, il faudra tenir compte de ses chances pour un éventuel accessit sous la férule de l'efficace jockey O. Chebbah.

10-Falada : Cette vaillante coursière de 6 ans, qui sera pilotée cette fois encore par la fine cravache S. Benyettou et qui s'est déjà placée à plusieurs reprises dans des lots similaires à celui du jour, s'élancera sans complexe aucun à la quête d'une place payante à l'arrivée.

11-Kawkeb Echark : Excellente tout au long de ses dernières sorties, cette pensionnaire de la grande écurie MT. Chaouche, coursière rompue à ce genre d'épreuves et qui sera pilotée par le talentueux jockey D. Boubakri, mérite qu'on s'attarde sur ses chances pour venir décrocher une place payante à l'arrivée.

12-Caloue : Elle aura contre elle de changer fréquemment de jockey, ce qui risque de se répercuter sur ses chances. Il faudra néanmoins songer à l'inclure dans une longue car elle est bien placée dans cette épreuve.

13-Anbar El Mesk : Trois sérieux atouts plaideront en sa faveur pour qu'elle termine sur le podium : Son appartenance à une écurie de métier qui n'engage qu'à bon escient, ses bonnes performances réalisées cette saison et l'efficacité de son crack jockey du jour.

MEILLEURES CHANCES

PREMIÈRES CHANCES

3- Kirname
11-Kawkeb Echark
9-Hadid
13-Anbar El Mesk
10-Falada
13-Anbar El Mesk
1-Benhidar Al Hocein

SECONDES CHANCES

4-Mylan
7-Aqsa Falastini
5-Orgaid

OUTSIDERS

12-Caloue
6-Ezzaim
8-Nagor

ABANDONNÉS

Aucun

FOOTBALL

COUPE DE LA CAF (DEMI-FINALES - ALLER)

Ce soir (20h) au stade 5-Juillet : USMA – RS Berkane

Prendre une option pour la qualification

APRÈS S'ÊTRE QUALIFIÉE pour le dernier carré de la Coupe d'Algérie, en battant l'US Biskra (3-1), l'USMA se tourne à présent vers l'épreuve continentale où elle sera appelée à affronter les Marocains du RS Berkane, ce soir (20h) au stade 5-Juillet en match aller des demi-finales.

U rendez-vous que les gars de Soustara ne veulent en aucun cas manquer, eux qui entendent aller jusqu'au bout de la compétition et soulever ce trophée de la Coupe de la Confédération africaine de football pour la seconde année de suite. Certes, la tâche ne s'annonce guère aisée face à un adversaire aguerrri à ce genre de compétition, mais cela n'enlèvera en rien de la détermination de la bande à Carlos Garrido, décidée à assurer un bon résultat qui leur permettrait de prendre option pour la qualification avant le match retour, prévu dimanche prochain en terre marocaine. Pour cela, les coéquipiers d'Abdoulaye Kanou devront sortir le grand jeu en essayant de marquer au moins un but, tout en essayant de préserver sa cage inviolée. C'est du moins, le souhait émis par l'attaquant usmiste pour accroître ses chances de passer ce tour et assurer une seconde qualification consécutive en finale de cette Coupe de la CAF. «Celui qui veut aller loin dans ce genre de compétition comme cette Coupe de la CAF, ne doit encaisser aucun but sur son terrain tout en essayant d'en inscrire», a affirmé le joueur malien après



le succès arraché aux dépens de l'US Biskra, mardi dernier au stade Miloud-Hadefi d'Oran avant de poursuivre: «Le RS Berkane n'est plus à présenter. Ça reste un adversaire respectable

qu'il va falloir prendre très au sérieux, mais cela ne nous inquiète guère car l'USMA demeure aussi une grande équipe qui n'a peur de personne. J'espère qu'on sera dans un grand

jour ce dimanche afin de réaliser un nouveau succès et poursuivre ainsi notre bonhomme de chemin dans cette épreuve continentale». En tout cas, dans le camp algérois, on aborde en toute sérénité ce big-derby maghrébin. D'ailleurs, les joueurs ont le moral au beau fixe. Ils sont décidés à maintenir cette belle dynamique de victoires enclenchée depuis le mois de mars. Encore faut-il rappeler que les Rouge et Noir totalisent pas moins de huit victoires sur les neuf dernières rencontres disputées, toutes compétitions confondues. Mieux encore, les joueurs de l'USMA sont toujours en course sur trois fronts: le championnat et la Coupe d'Algérie ainsi que la Coupe de la CAF. Pour préparer au mieux cette joute continentale et mettre ses joueurs dans les meilleures conditions possibles, le staff technique de la formation de Soustara a beaucoup insisté ces derniers jours sur la récupération en multipliant les soins. Il faut dire que le refus de la FAF de reporter la demi-finale de Coupe d'Algérie face au CRB, prévue ce mercredi à Baraki n'arrange guère les affaires du représentant algériens contraint de disputer trois matchs de haute intensité en l'espace d'une semaine.

■ Mehdi F.

Le Mauritanien Bouh au sifflet

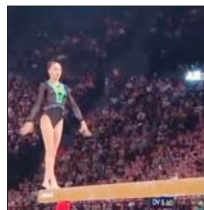
La rencontre opposant l'USM Alger à la RS Berkane, prévue ce soir (20h) au stade 5-Juillet comptant pour la demi-finale (aller), sera officinée par le referee mauritanien Abdelaziz Mohamed Bouh qui sera assisté par Seydou Tiama (Burkina Faso) et Ahonto Koffi (Togo). Bouh remplace son compatriote Beida Dahane initialement désigné. Par contre, la CAF a maintenu le Gabonais Pierre-Ghislain Atcho pour l'ar-

bitrage vidéo dudit match. Une désignation qui a suscité les craintes des dirigeants de l'USMA qui avaient pourtant sollicité la FAF pour demander son remplacement. Un arbitre controversé ayant été particulièrement défavorable à la sélection nationale durant ses deux matchs de la dernière CAN face à l'Angola et au Burkina Faso.

■ M. F.

GYMNASTIQUE-COUCPE DU MONDE (4^e ÉTAPE-DOHA)

Kaylia Nemour s'adjuge l'or au sol et l'argent à la poutre



L'Algérienne Kaylia Nemour a remporté hier la médaille d'or au sol pour le compte de la quatrième et dernière étape de la Coupe du monde de gymnastique artistique, qui se déroule du 17 au 22 avril à Doha (Qatar). L'Algérienne de 17 ans a obtenu la note de 13.700, devançant dans l'ordre, la Britannique Ruby Evans (13.300) et l'Espagnole Laura Casabuena (13.233). Un peu plus tôt, la meilleure athlète algérienne 2024 du sondage APS, a remporté la médaille d'argent de l'épreuve de la poutre. Elle a obtenu la note de 13.400, derrière l'Ukrainienne Anna Lashchevska (13.500), alors que la médaille de bronze est revenue à l'Italienne Chiara Barzasi (12.900). C'est la deuxième médaille de Nemour à Doha, après celle en or décrochée vendredi dernier aux barres asymétriques avec une note de 15.366. Cette quatrième et dernière étape de la Coupe du monde de gymnastique artistique à Doha a permis à la Philippine Ruivivar Levi et à la Néo-Zélandaise Georgia-Rose Brown de décrocher les deux derniers billets qualificatifs aux JO de Paris. Nemour, elle, y était déjà qualifiée, et bien avant de venir au Qatar. Elle termine ainsi en tête du classement général de cette épreuve de la Coupe du monde. En plus des médailles d'or et d'argent qu'elle a glanées à Doha, Nemour a profité de cette compétition mondiale pour préparer les prochains Championnats d'Afrique prévus du 30 avril au 7 mai à Marrakech (Maroc). Selon les organisateurs, cette dernière étape de la Coupe du monde a enregistré une participation exceptionnelle de plus de 250 gymnastes, représentant 69 pays.

LIGUE 1 MOBILIS (23^e JOURNÉE)

Le PAC bat le MCEB et occupe provisoirement la 5^e place

Le Paradou AC a dominé le MC El Bayadh (1-0), en match disputé hier au stade de Dar El Beïda, pour le compte de la 23^e journée de Ligue 1 Mobilis. L'unique but de la rencontre a été

inscrit par Boukerma à la 42^e minute de jeu, permettant aux Jeune et Bleu de se hisser provisoirement à la 5^e place du classement général, avec 36 unités au compteur.

De son côté, le MCEB reste scotché à la 10^e place, qu'il partage avec l'USM Khenchela, ex aequo avec 28 points pour chaque club.

VOLLEY-BALL-CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS

L'ASV Blida domine Green Team et passe en quart de finale

Les volleyeurs algériens de l'ASV Blida se sont qualifiés en quarts de finale du Championnat d'Afrique des clubs (messieurs), en dominant leurs homologues congolais de la Green Team sur le score de 3 sets à 0 (25-18, 25-19, 25-22), hier au Caire. L'ASV Blida qui avait bouclé la phase de poules avec un bilan de quatre succès contre une défaite, connaîtra son adversaire en quarts de finale à l'issue des huitièmes de finale qui se déroulent actuellement dans la capitale égyptienne.

De son côté, le second représentant algérien dans le tournoi, le WA Tlemcen, a été éliminé en huitièmes de finale après sa défaite au tie break face au club de Police VB du Rwanda (2-3 : 27-25, 28-30, 25-22, 19-25, 5-15). Lors de la dernière édition Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball, disputée en 2023 en Tunisie, le Mouloudia Bou Salem avait été sacré devant le Zamalek SC, alors que l'équipe algérienne de la JSC Ouled Adouane s'était hissée à la troisième place du podium pour sa première participation.

HANDBALL

COUCPE D'AFRIQUE DES VAINQUEURS DE COUCPE GARÇONS

JESS, OMA et HBCE qualifiés au tour principal

Animés d'une double motivation pour aller le plus loin possible dans la compétition, nos clubs engagés en Coupe d'Afrique des vainqueurs de Coupe de handball ont assuré l'essentiel après la 1^{re} journée et la 2^e dans certaines poules. La JSE Skikda a été le premier club à assurer sa qualification, suite à sa victoire face à l'ES Ain-Touta (25-23). Appelés à jouer hier à 18h face au Ahly du Caire qualifié également pour la première place du groupe A, les Skikdis sont assurés de jouer le tour

principal dans le groupe 1. L'OM Annaba pour sa première participation a été à la hauteur des attentes. Dans le groupe B, les Bônois ont fait un sans faute durant le tour préliminaire avec deux victoires face à respectivement Red Star de la Côte d'Ivoire (28-20) et le CRB Mila (30-27). Dans deux matches âprement disputés, les poulains de Hicham Boudrali ont joué avec application en attaque et agressivité en défense. L'inexpérience de plusieurs joueurs ne les a pas empêchés d'aborder

chaque match sans aucune appréhension. Le HBC El Biar a, à son tour, validé son ticket pour le tour principal en tant que leader du groupe C.

Les protégés de Hadj Hamdri ont déroulé lors de la première rencontre face à la JSK du Congo (30-21) avant de l'emporter sur tapis vert (10-00) suite au forfait de l'APR du Rwanda lors du second match. Les Bierrois évolueront dans le groupe 2 du tour principal avec comme objectif de décrocher soit la 1^{re} où la 2^e

position pour se qualifier aux demi-finales. La déception de ce tournoi chez les garçons est venue de l'ES Ain-Touta.

Les Batnéens renforcés par plusieurs nouvelles recrues ont été éliminés dans le groupe A considérés par les spécialistes comme la poule la plus difficile. Le dernier espoir de qualification pour l'équipe présidée par Hadj Mourad s'est évaporé durant le match face au Ahly du Caire. Malgré que les Hellal and Co aient sorti le grand jeu face à la meilleure

équipe du continent, que ce soit en défense ou en attaque, le sept de l'ESAT n'a pas démerité avant de s'incliner (36-31). Un revers qui démontre néanmoins que l'écart entre l'un de nos meilleurs clubs et celui de l'Egypte n'est pas grand.

Toutefois, la vaillance des joueurs ne peut pas toujours suffire face à des équipes professionnelles dans la gestion, la préparation, ainsi que la qualité des infrastructures mises à leur disposition.

■ Adel K.

L'Algérie appelle à l'allégement de leurs dettes

COOPÉRATION

Boughali en visite officielle au Sultanat d'Oman



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, est arrivé, hier à Mascate, pour une visite officielle au Sultanat d'Oman, à l'invitation du président du Conseil omanais de la Choura, Cheikh Khalid Bin Hilal Bin Nasser Al Maawali, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Boughali, qui conduit une délégation, a été accueilli à son arrivée dans la capitale omanaise, par Cheikh Khalid Bin Hilal Bin Nasser Al Maawali, des membres du Conseil de la Choura et l'ambassadeur d'Algérie au Sultanat d'Oman, Mohamed Ali Boughazi, a précisé le communiqué.

LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE, SALAH-EDDINE TALEB, a plaidé, à l'occasion de la 49^e réunion du Comité monétaire et financier international tenue les 18 et 19 avril à Washington, en marge des réunions de printemps du FMI et BM, pour le soutien des pays à faibles revenus et l'allégement de leurs dettes.



Président la circonscription de pays (Algérie, Ghana, République islamique d'Iran, Libye, Maroc, Pakistan et Tunisie), Taleb a estimé que la croissance des pays à faibles revenus (LICs : Low-Income Countries), dont la plupart disposent de peu ou pas de marge de manœuvre pour les politiques économiques, est entravée par l'augmentation des paiements d'intérêts (qui ont doublé au cours des 15 dernières années) ainsi que la diminution du soutien financier extérieur, a indiqué un communiqué du ministère des Finances. «L'augmentation progressive attendue de la croissance dans les LICs dépendra de la suppression de tous les obstacles à l'investissement et à la croissance et de l'obtention d'un financement adéquat aux conditions les plus concessionnelles» a-t-il plai-

dé, estimant que les aides leur permettront d'atteindre leurs objectifs de développement, de promouvoir l'inclusion et éradiquer la pauvreté. Evaluant la conjoncture de l'économie mondiale, le gouverneur de la Banque d'Algérie a estimé que les risques pesant sur les perspectives mondiales sont désormais plus équilibrés qu'il y a six mois. Il a relevé, toutefois, que les conditions financières mondiales tendues persistantes, la faible productivité et les chocs climatiques, outre les tensions géopolitiques, continuent de peser sur les perspectives de croissance à moyen terme, en particulier dans les marchés émergents et en développement, ce qui entrave, selon lui, leur accès à des niveaux de revenus plus élevés.

Par ailleurs, il a mis en avant la dynamique du marché énergétique et son impact positif sur les pays exportateurs. «La vigueur récente des mar-

chés internationaux du pétrole et du gaz a offert une opportunité aux exportateurs d'énergie de notre région de renforcer leurs efforts à long terme visant à accroître l'épargne publique et à diversifier leurs économies», a-t-il fait valoir.

D'autre part, le gouverneur de la Banque d'Algérie a salué les efforts déployés par le FMI pour adapter sa boîte à outils de prêts à l'évolution des circonstances et des défis. Dans son allocution, Taleb a également alerté sur la crise humanitaire et économique en cours provoquée par l'agression sioniste contre Gaza.

CONSEIL DE SÉCURITÉ L'ambassadeur de l'État de Palestine salue «le rôle de chef de file» de l'Algérie



L'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aïta, a salué «le rôle de chef de file» de l'Algérie au Conseil de sécurité en faveur de l'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU, qualifiant le vote de 12 pays, jeudi dernier, en faveur du projet de résolution présenté par l'Algérie de «grande victoire» pour la cause palestinienne.

Dans un communiqué publié par l'ambassade de l'Etat de Palestine en Algérie, M. Abu Aïta a salué le projet de résolution présenté par l'Algérie au

Conseil de sécurité, ainsi que le travail, la préparation, la coordination et la concertation menés avec toutes les parties et les groupes internationaux pour concourir à son aboutissement. Il a estimé que les 12 votes recueillis en faveur du projet de résolution, présenté par l'Algérie au Conseil de sécurité sur l'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU, était «une grande victoire pour la cause palestinienne», dénonçant le veto américain audit projet de résolution.

RÉALISATION D'UN DATA CENTER

Signature d'un accord entre le Haut-Commissariat à la Numérisation et Huawei Consortium

Le Haut-Commissariat à la Numérisation et Huawei Consortium ont signé, hier à Alger, un accord portant réalisation du Centre national algérien des prestations numériques (Data Center).

Dans une déclaration à la presse, M^{me} Meriem Benmouloud, Haut Commissaire à la Numérisation, qui a présidé la cérémonie de signature en présence de l'ambassadeur de la Chine en Algérie, Li Jian et du PDG de la société Huawei Télécommunications-Algérie, a indiqué que la signature de cet accord permettra «d'avancer à pas fermes vers la concrétisation des orientations judiciaires du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à parvenir à la gouvernance numérique, avec la modernisation des institutions de l'Etat et l'amélioration de ses prestations».

Pour la responsable, la réalisation de ce projet «permettra d'héberger et de centraliser les données nationales à l'intérieur du pays, à même de contribuer au renforcement de la souveraineté numérique du pays» et à la consolidation de la coopération entre les deux pays, liés par un partenariat stratégique global».

M^{me} Benmouloud a affirmé, dans ce cadre, que le transfert d'expertises dans ce domaine de projets à haute technologie nécessiterait l'implication des acteurs dans la numérisation et des partenaires économiques algériens.

Ce projet permettra, a-t-elle ajouté, d'obtenir une infrastructure de technologies de pointe en vue d'assurer l'accès, de manière numérique unifiée et unique, aux prestations publiques et d'héberger les solutions et les données, créer une base de données et introduire l'exploitation des technologies avancées comme l'intelligence artificielle et les Big Data.

De son côté, l'ambassadeur chinois a affirmé que Huawei Consortium œuvrera, à travers ce projet, au transfert des nouvelles technologies en matière de numérisation, afin que des compétences algériennes puissent en bénéficier.

BM-FMI Faïd participe à la réunion du CMFI

Le ministre des Finances, Laâziz Faïdk, a pris part vendredi dernier à Washington à la réunion du Comité monétaire et financier international (CMFI), dans le cadre de la poursuite de sa participation aux travaux des réunions de printemps 2024 du Groupe de la Banque Mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), a indiqué un communiqué du ministère. «Dans le cadre de la poursuite de sa participation aux travaux des réunions de printemps 2024 du Groupe de la Banque Mondiale et du Fonds monétaire international, qui se tiennent actuellement à Washington, Faïd a pris part au conclave ministériel de haut niveau de la Banque Mondiale sur le projet de capital humain le jeudi 18 avril. Il a également assisté à la réunion du Comité monétaire et financier international le vendredi 19 avril».

Le ministère a souligné que «le projet du capital humain est une initiative d'envergure mondiale visant à renforcer et à améliorer les investissements dans les populations afin de promouvoir l'équité sociale et de stimuler une croissance économique globale et inclusive».

DIPLOMATIE

Agrément du nouvel ambassadeur d'Algérie à Chypre

Le Gouvernement de Chypre a donné son agrément à la nomination de Rachid Belbaki en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de la République de Chypre avec résidence à Beyrouth, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

La Météo du
Dimanche 21 Avril 2024

Alger 19° • Annaba 23° • Constantine 19° • Oran 21° • Ouargla 27° • Tamanrasset 39° • Tindouf 30° • Illizi 38°



Fadjr.....4.22
Dohr.....12.48
Assar.....16.30
Maghreb.....19.31
Ichaâ.....20.56



ACHAT	VENTE
1 \$ ▼	1 \$ ▼
134,31 DA	134,32 DA
1 € ▼	1 € ▼
143,50 DA	143,57 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23

